

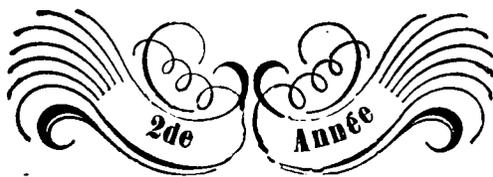
L'ANNÉE
RELIGIEUSE

DE

MONTRÉAL

POUR

MDCCLXIII.



MONTRÉAL:

TYPOGRAPHIE DE PLINGUET & CIE.,

26, RUE ST. GABRIEL.

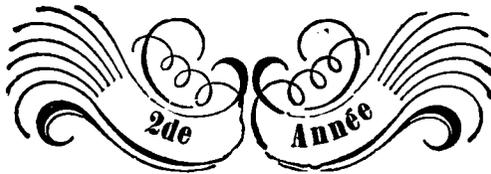
L'ANNÉE
RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

POUR

MDCCLXIII.



MONTREAL:

TYPOGRAPHIE DE PLINGUET & CIE.,

26, RUE ST. GABRIEL,

L'ANNÉE RELIGIEUSE.

I.

Tous les jours de l'année, il y a Indulgence plénière et perpétuelle pour les vivants et les morts à gagner par les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, visiteront l'Eglise qui sert temporairement de Cathédrale, au Mont St. Joseph, et y prieront spécialement pour la conversion des pécheurs et des hérétiques, et pour le soulagement des fidèles défunts.

II.

Messes Basses et autres Exercices de tous les Jours.

A LA CATHÉDRALE,—A 5½ heures, 6½ h. et 7 h.

NOTRE-DAME,—A 5½ h., 6 h., 7 h. et 8 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo ; le reste de l'année, à 5 h., 6 h., 7 h. et 8 h.

ST. PATRICE,—A 6 h., 7 h. et 7½ h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo ; le reste de l'année, à 5½ h., 6 h. et 7 h.

ST. JACQUES,—A 6¼ h., 6¾ h. et 7½ h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo ; le reste de l'année, à 6 h., 6¾ h. et 7½ h.

ST. PIERRE,—De Pâques à la St. Michel, à 5 h., 6 h. et 7½ h. ; de la St. Michel à la Toussaint, à 5¾ h., 6½ h. et 7½ h. ; de la Toussaint à Pâques, à 6 h., 7 h. et 7½ h.—A 6 h. du soir, depuis le 1er Novembre jusqu'au 1er Mars ; à 6¼ h., du 1er Mars au 1er Mai ; à 7 h., du 1er Mai au 1er Septembre ; et à 6½ h., du 1er Septembre au 1er Novembre, il y a récitation du Chapelet, suivie de la Prière et d'une Instruction ou sujet de méditation.

N.-D.-DE-TOUTES-GRACES,—A 7 h. en hiver, à 6 h. en été.

STE. ANNE,—A 6½ h.

A ST. JOSEPH,—A 7 h. en hiver, à 6½ h. en été.

RR. PP. JÉSUITES,—A 5 h., 5½ h., 6 h. et 7½ h.

N.-D.-DE-BONSECOURS,—A 6½ h. et 7½ h.—A 5½ h. du soir, depuis le 1er Octobre jusqu'au 1er Mai, et à 6½ h., le reste de l'année, il y a récitation du Chapelet et une Lecture, excepté pendant le Carême.

ST. VINCENT,—A 7 h.

EGLISE DES RÉCOLLETS,—A 7 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo ; et le reste de l'année à 6½ h.

ST. HENRI DES TANNERIES,—Les Mardis et Jeudis, à 7 h. en hiver, et 6½ h. en été.

COTEAU ST. LOUIS,—A 7 h.

HÔTEL-DIEU,—A 6 h. et 7½ h.

N.-D.-DE-PITIÉ,—A 7 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo ; le reste de l'année, à 6½ h.

HÔPITAL-GÉNÉRAL,—A 6 h.

PROVIDENCE,—A 6½ h.

STE. BRIGIDE,—A 6½ h., depuis la Quasimodo au 1er Octobre ; le reste de l'année, à 7 h.

SŒURS DE MISÉRICORDE,—A 6½ h.

HOSPICE ST. JOSEPH,—A 6 h.

EGLISE DU ST. NOM DE MARIE, *Pied-du-Courant*,—A 6¼ h., depuis Pâques jusqu'au 1er Novembre ; le reste de l'année, à 6¾ h.

III.

Exercices de tous les Dimanches et Fêtes d'Obligation.

A LA CATHÉDRALE,—Messes basses à 5½ h., 6¼ h. et 7½ h. ; à cette dernière Messe, il y a Instruction, excepté pendant les mois d'Août et de Septembre. Grand'Messe à 9¼ h., avec Instruction. Vêpres à 3¼ h. Le soir, à 7 h., Office de l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, depuis le 1er Mai jusqu'au 6 Septembre inclusivement ; le reste de l'année, cet Office se fait immédiatement après les Vêpres.

NOTRE-DAME,—Messes basses, comme la semaine, mais, à celle de 7 h., il y a Instruction, excepté pendant les mois d'Août et Septembre. Grand'Messe à 9¼ h., avec Sermon. A 1½ h., Réunion des Petites Servantes des Pauvres. Vêpres à 3¼ h.

ST. PATRICE,—Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. Grand'Messe à 9¼ h. Vêpres à 3¼ h., et Bénédiction du SS. Sacrement.

ST. JACQUES,—Messes basses, du 1er Dimanche d'Octobre jusqu'à la Quasimodo, à 6¼ h., 7 h. et 8 h. ; le reste de l'année, à 6 h., 7 h. et 8 h. Grand'Messe à 9¼ h. Vêpres à 3¼ h.

ST. PIERRE,—Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. depuis le 1er Novembre jusqu'au jour de Pâques. Grand'Messe à 10 h. Le reste de l'année, Messes basses à 5½ h., 6½ h. et 7½ h. ; à la dernière Messe, Instruction. Grand'Messe à 9¼ h. Vêpres à 3 h. ; le

reste de l'année, à 2½ h., et, dans tous les temps, elles sont suivies de l'Archiconfrérie du S. Cœur de Jésus.

N.-D.-DE-T.-GRACES,—Grand'Messe à 9 h. Vêpres à 2 h.

EGLISE DES RR. PP. JÉSUITES,—Messes basses à 5 h., 5½ h., 6 h., 6½ h., 7 h. Grand'Messe à 10 h., avec Sermon. Le soir, à 6 h., Sermon et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

N.-D.-DE-BONSECOURS,—Messe basse à 7½ h. Le soir, à 5½ h., Office de l'Archiconfrérie de N.-D. Auxiliatrice.

EGLISE STE. ANNE,—Messes basses à 6½ h., Instruction en français; et à 8 h., avec Instruction en Anglais. A 3 h. P. M., Chemin de la Croix.

A ST. JOSEPH,—Messe basse à 7½ h.; Grand'Messe à 9½ h. Vêpres à 3 heures.

ST. VINCENT,—Messe basse à 7½ h. Grand'Messe à 9½ h. Vêpres à 3¼ heures.

EGLISE DES RÉCOLLETS,—Assemblée des Congréganistes, suivie de la Messe, à 6½ h., depuis la Toussaint à Pâques; le reste de l'année à 6¼ h.

STE. BRIGIDE,—Messes basses à 7 h., avec Prône et Instruction, depuis la Quasimodo jusqu'au 1er Octobre, et à 7½ h. le reste de l'année, pour les Irlandais; et pour les Ecoles, à 8½ h. en été, et à 9 h. en hiver. Catéchisme depuis 1½ h. jusqu'à 3 h. pour les Irlandais, et depuis 3½ h. jusqu'à 4½ h. pour les Canadiens.

ST. HENRI DES TANNERIES,—Messe basse à 7½ h. Archiconfrérie à 3½ heures.

N. D.-DES-NEIGES,—Messe basse à 7½ h. Archiconfrérie à 3½ h.

CÔTEAU ST. LOUIS,—Messe basse à 7½ h. Grand'Messe à 9½ h. Vêpres à 2½ h.

HÔTEL-DIEU,—Messe basse à 6 h.; Grand'Messe, avec Sermon, à 9½ h. et Vêpres à 2½ h.

N.-D.-DE-PITIÉ,—Messe basse à 7½ h., avec Instruction.

HÔPITAL-GÉNÉRAL,—Messe basse à 6 h. Le soir, à 5½ h., Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

EGLISE DE LA PROVIDENCE,—Messe basse à 6¼ h. A 2 h. P. M., Instruction Religieuse, suivie de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

EGLISE DES SŒURS DE MISÉRICORDE,—Grand'Messe à 6½ h. A 3 h. P. M., Vêpres, Sermon, ou Bénédiction du Très-Saint Sacrement, depuis le 1er Octobre jusqu'à Pâques, le reste de l'année à 4 h.

PIED-DU-COURANT,—Grand'Messe et Sermon à 8 h. et Vêpres à 3 h., de Pâques au 1er Octobre. Salut et Sermon à 7 h. Du 1er Oct. à Pâques, Vêpres et Salut à 1½ h.

HOSPICE ST. JOSEPH,—Messe basse à 6 h., avec Instruction.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE,—Messe à 6 h. et Vêpres à 2 heures.

IV.

Exercices de toutes les Semaines.

DANS L'ÉGLISE DE LA PROVIDENCE, le Vendredi, à 5 h. P. M., et à ST. PIERRE, à l'heure de la Prière du Soir, Exercice du Chemin de la Croix.—A N.-D.-DE-BONSECOURS, Exposition de la Relique de la Vraie Croix.

A L'HOP. GÉNÉR. et à L'HOSPICE ST. JOSEPH,—le Vendredi, la Relique de la Vraie Croix est exposée, pendant la Messe qui est suivie de la Bénédiction avec la Ste. Relique.

V.

Exercices de tous les Mois.*Le premier Dimanche.*

A LA CATHÉDRALE,—Confirmation avant la Messe de 7½ h., excepté pendant la Visite Pastorale.

NOTRE-DAME,—Après les Vêpres, Procession du St. Rosaire (Indulgence plénière).

ST. PATRICE,—Après les Vêpres, Assemblée du St. Scapulaire.

STE. ANNE,—A 2½ h., Assemblée du St. Scapulaire.

STE. BRIGIDE,—Assemblée du St. Scapulaire à 3 h., depuis le 1er Octobre jusqu'au 1er Mai ; le reste de l'année à 7 h.

CHAPELLE DES FRÈRES,—A 2 h., Réunion de la Congrégation de St. Michel, Vêpres, Sermon et Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

HOSP. ST. JOSEPH,—A 7 h. P. M., Sermon de Tempérance.

ÉGLISE DE LA PROVIDENCE,—A 3 h., Réunion des Filles de Ste. Blainne, Instruction et Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Le deuxième Dimanche.

NOTRE-DAME,—Après les Vêpres, Procession du St. Scapulaire (Indulgence plénière).

ST. PATRICE,—Après les Vêpres, Assemblée de Tempérance.

STE. ANNE,—A 2½ h., Assemblée de la Propagation de la Foi.

STE. BRIGIDE,—Assemblée de Tempérance ou Chemin de la Croix, à l'heure indiquée au 1er Dimanche.

Le troisième Dimanche.

NOTRE-DAME,—Après les Vêpres, Procession du Très-Saint Sacrement.

ST. PATRICE,—Après les Vêpres, Assemblée du Rosaire Vivant.

STE. ANNE,—A 2½ h., Assemblée du Rosaire Vivant.

STE. BRIGIDE,—Assemblée du Rosaire Vivant, à l'heure marquée plus haut.

ÉGLISE DE LA PROVIDENCE,—A 3 h. P. M., Sermon, Réception au Scapulaire de N.-D.-des-Sept-Douleurs, Procession et Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Le quatrième Dimanche.

ST. PATRICE,—Après les Vêpres, Assemblée de la Propagation de la Foi.

STE. ANNE,—A 4 h., Assemblée de Tempérance.

STE. BRIGIDE,—Assemblée de la Propagation de la Foi, à l'heure maquée plus haut.

Le premier Lundi.

A LA PROVIDENCE,—Assemblée des Dames de l'Association de Charité, après la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, qui a lieu à 3 h. depuis le 1er Lundi de Mai jusqu'au premier Lundi d'Octobre, et à 2 h. le reste de l'année.

Le premier Mercredi.

HOSPICE ST. JOSEPH,—A 2 h. P. M., Bénédiction du Très-Saint Sacrement, pour les Dames de la Charité.

Le premier Jeudi.

CATHÉDRALE,—A 8 h. du matin et à 4 h. du soir, Office Canonial. En Janvier, cet Office se fait le 21 ; en Juillet, le 25 ; et en Décembre le 27 ; mais aux mêmes heures que dans les autres mois.

EGLISE DES RÉCOLLETS,—A 7 h. A. M., Réunion des Congréganistes pour la Retraite du mois.

Le premier Vendredi.

ST. PIERRE,—A l'heure de la Prière du Soir, Bénédiction du Très-Saint Sacrement pour la Confrérie du S. Cœur de Jésus.

EGLISE DES RR. PP. JÉSUITES,—A 5½ h. du matin, Exposition du Très-Saint Sacrement jusqu'à 8 h., et le soir, à 6½ h., Bénédiction.

HÔPITAL-GÉNÉRAL,—A 4 h., Bénédiction du Très-Saint Sacrement pour la Conf. du S. Cœur de Jésus ; la Bénédiction est précédée de l'*Amende honorable*.

Le premier Samedi.

NOTRE-DAME,—Bénédiction du Très-Saint Sacrement à l'honneur du S. Cœur de Marie, à 4 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo, et à 5 h. le reste de l'année.—Assemblée de la Conf. de la Bonne Mort, à 3 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo, et à 4 h. le reste de l'année.

Le 25 de chaque Mois.

NOTRE-DAME,—A 4 h., depuis le 1er Octobre jusqu'à la Quasimodo, et à 5 h. le reste de l'année, Bénédiction du Très-Saint Sacrement. Après cette Bénédiction, Assemblée de l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint Sacrement.

JANVIER.

- 1 Jeudi, CIRCONCISION DE N. S. J. C.—*Veni Creator* dans toutes les Eglises, avant la Grand'Messe, ou Messe de Communauté.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h. P. M.—40 Heures à St. Sauveur.
- 2 Vendredi, Oct. de St. Etienne.
- 3 Samedi, Oct. de St. Jean.—Bénédiction du SS. Sacrement à la Providence à 3 h., et à l'Hôpital-Général à 4 h., pour la fête de Ste. Geneviève.—40 Heures à Berthier.
- 4 Dimanche, Oct. des SS. Innocents.
- 5 Lundi, Vigile de l'Epiphanie.—40 Heures au Couvent de Terbonne.
- 6 Mardi, EPIPHANIE.—A la Cathédrale, Off. Pontif. ; à l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.
- 7 Mercredi, } 40 Heures à St. Joseph de Huntingdon.
- 8 Jeudi, } De l'Octave.
- 9 Vendredi, } 40 Heures à Beauharnois.
- 10 Samedi, }
- 11 Dimanche dans l'Octave.—40 Heures à St. Sulpice.
- 12 Lundi, De l'Octave.
- 13 Mardi, Octave de l'Epiphanie.—40 Heures au Couvent de Ste. Elizabeth.
- 14 Mercredi, St. Hilaire, Ev. de Poitiers.
- 15 Jeudi, St. Paul, premier Ermite.—40 Heures au Collège de l'Assomption.
- 16 Vendredi, St. Marcel, Pape et Martyr.
- 17 Samedi, St. Antoine, Abbé.—40 Heures à l'Externat de la Congrégation, rue Craig.
- 18 Dimanche, St. Nom de Jésus.—Indulgence plénière à l'Eglise des Sœurs de Miséricorde, pour la fête du jour.—A N.-D.-de-Pitié, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement pour l'Union de la Bienveillance.
- 19 Lundi, St. Canut, Mart.—A la Providence, à la Messe de 6¼ h., commence le Carnaval Sanctifié.—40 Heures au Couvent de Laprairie.
- 20 Mardi, SS. Fabien et Sébastien, Martyrs.
- 21 Mercredi, Ste. Agnès, Vierge et Martyre.—A la Cathédrale, Office Canonial à 8 h. A. M. et 4 h. P. M.—40 Heures à St. Polycarpe.
- 22 Jeudi, SS. Vincent et Anastase, Martyrs.
- 23 Vendredi, Epousailles de la Ste. Vierge.—A l'Hôtel-Dieu, pour la rénovation des vœux des Religieuses, Bénédiction du SS. Sacrement à 4 h. ; au Pied-du-Courant, à 5 h.—40 Heures à St. Paul.

- 24 Samedi, St. Timothée, Ev. — Commence la Neuvaine Préparatoire à la Purification, à la Cathédrale, à 5½ h. du matin ; à N.-D. de Bonsecours, à 7½ h. du matin ; à St. Pierre, à la Prière du Soir ; à la Providence, à la Messe de 6¼ h. ; au Pied-du-Courant, à la Messe de 6¼ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6¼ h. L'Indulgence plénière, attachée aux Neuvaines de la Ste. Vierge, ne se gagne que le jour de la fête ou pendant l'Octave.
- 25 Dimanche, Conversion de St. Paul.—Indulgence plénière pour l'Archiconfrérie.—40 Heures à St. François de Sales.
- 26 Lundi, St. Polycarpe, Evêque et Martyr.
- 27 Mardi, St. Jean-Chrysostôme, Evêque et Docteur de l'Eglise.—40 Heures à St. Timothée.
- 28 Mercredi, Chaire de St. Pierre à Rome.
- 29 Jeudi, St. François de Sales, Evêque et Confesseur.—40 Heures au Couvent de Lachine.
- 30 Vendredi, Ste. Martine, Vierge et Martyre.
- 31 Samedi, St. Pierre Nolasque, Confesseur.—40 Heures au Côteau du Lac.

FEVRIER.

- 1 Dimanche, SEPTUAGÈSIME.
- 2 Lundi, Purification de la B. V. M.—Bénédictio du SS. Sacrem., aux Jésuites, à 6½ h. ; à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôp.-Gén. et à l'Hosp. St. Joseph, à 4 h. ; au Pied-du-Courant, à 5 h.—A la Miséricorde, à 9½ h., commencent les 40 Heures.
- 3 Mardi, Prière de N.-S. au Jardin-des-Oliviers.—Exposition des SS. Reliques à l'Hôtel-Dieu, Grand'Messe à 8½ h. Indulgence plénière. Toutes ces Expositions, faites dans les diverses Églises de la ville, durent 8 jours ; il n'y a Indulgence que le premier jour.
- 4 Mercredi, St. André Corsini, Conf.—40 Heures à Ste. Agathe.
- 5 Jeudi, Ste. Agathe, Vierge et Martyre.—Dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques des SS. Martyrs Japonais Paul, Jean et Jacques, canonisés le 8 Jui : 1862. A 6½ h. P. M., Bénédictio du SS. Sacrement.
- 6 Vendredi, St. Raymond de Pennafort, Conf.—A St. Pierre, Exposition des SS. Reliques. Grand'Messe à 7 h. Indulgence plénière.—40 Heures à St. Urbain.
- 7 Samedi, St. Romuald, Abbé.
- Dimanche, SEXAGÈSIME.—Solemnité de la Purification. Bénédictio des Cierges et Procession.—A l'Eglise des Récollets, à 6½ h. Bénédictio du SS. Sacrement.—40 Heures au Collège de Montréal.
- 9 Lundi, St. Tite, Ev. et Conf.

- 10 **Mardi, Commémoration de la Passion de N. S. J. C.**—A la Providence, Exposition des SS. Reliques. Grand'Messe à 8 h. Indulgence plénière.—Au Sault-aux-Récollets, Retraite de la Paroisse : Grand'Messe à 10h. avec instruction ; Office de l'après-midi, à 2 h. ; ces exercices durent jusqu'à Jeudi soir.—40 Heures à Ste. Scholastique.
- 11 **Mercredi, St. Ignace, E. et M.**—A la Cathédrale, à 7 h. Messe basse, avec Musique pour la fête de Mgr. l'Evêque de Montréal.—A l'Eglise des Jésuites, Exposition des Reliques du B. Jean de Britto. A 6½ h. P. M., Bénéd. du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, Bénéd. du SS. Sacrement à 5 h. pour la fête de Mgr.
- 12 **Jeudi, St. Jean de Matha.**—40 Heures à Ste. Rose.
- 13 **Vendredi, Ste. Scholastique.**—A Lanoraie commence la Neuvaine de St. François-Xavier.
- 14 **Samedi, De l'Immaculée Conception.**—A Notre-Dame, à 9½ h. commencent les 40 Heures.
- 15 **Dimanche, QUINQUAGÈSIME.**—Exposition des SS. Reliques à Terrebonne. Grand'Messe à 10 h. Indulgence plénière.
- 16 **Lundi, De la Férie.**—Aujourd'hui et demain, aux Jésuites, Bénéd. du SS. Sacrement, à 6½ h.—40 Heures au Couv. de St. Eustache.
- 17 **Mardi, De la Férie.**
- 18 **Mercredi, LES CENDRES.**—A la Cathédrale et à N.-Dame, Office à 9 h. ; à St. Pierre et au Pied-du-Courant, à 7½ h. ; à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 8 h.—A la Cathédrale, tous les soirs jusqu'au Dimanche des Rameaux, les samedis exceptés, à 7 h., Prière et Instruction ; à Notre-Dame, cet Office se fait à 6 h., excepté les Samedis et les Dimanches, et le temps de la Neuvaine de St. François Xavier ; même exercice au Pied-du-Courant, à 6 h., excepté le Samedi.—40 Heures a Lanoraie.
- 19 **Jeudi, De la Férie.**—A N.-Dame de Pitié, Chemin de la Croix et Bénéd. du SS. Sacrement à 4¼ h.
- 20 **Vendredi, De la Couronne d'Epine de N.-S. J.-C** —Exposition des SS. Reliques au Bon-Pasteur. Indulgence plénière.—A N.-D. de Pitié, Bénéd. du SS. Sacrement à 4¼ h.—40 Heures à St. Hermas.
- 21 **Samedi, De la Férie.**—A Verchères, à Varennes, à Ste. Thérèse et au Sault-St.-Louis commence la Neuvaine de St. François-Xavier.
- 22 **1er Dimanche de Carême.**—A St. Patrice, Sermon sur le Dogme, à 6½ h. du soir ; même exercice et à la même heure, tous les Dimanches de Carême.—40 Heures à Répigny.
- 23 **Lundi, St. Pierre Damien, Ev. et Doct.**
- 24 **Mardi, St. Mathias, Apôt.**—A l'Eglise de N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix à 4½ h. P. M. et Bénéd. du SS. Sacrement.—40 Heures à la Rivière-des-Prairies.
- 25 **Mercredi, Quatre-Temps.** Chaire de St. Pierre à Antioche.

- 26 Jeudi, De la Férie.—A N.-Dame de Pitié, Chemin de la Croix et Bénéd. du SS. Sacrement à 4½ h.—40 Heures à Verchères.
- 27 Vendredi, *Quatre-Temps*. Des SS. Lance et Clous de N. S. J. C.—A la Cathédrale, Exposition des SS. Reliques. Grand'Messe à 7 h. Indulgence plénière.—A N.-D. de Pitié, Bénéd. du SS. Sacrement à 4½ h.
- 28 Samedi, *Quatre-Temps*. De la Férie.—40 Heures à St. André.

MARS.

- 1 2^e Dimanche de Carême.—COLLECTE DU DENIER DE ST. PIERRE dans toutes les Eglises du Diocèse.—A la Cathédrale, commencent les Exercices du Mois de St. Joseph, à l'Office de l'Archiconfré ; la semaine, cet Exercice se fait à la Prière du Soir, à 7 h. ; à N.-Dame, à la Messe de 7 h. ; à St. Pierre, à l'heure de la Prière du Soir ; à N.-D. de Bonsecours, à 7½ h. A. M. ; au Pied du Courant, à la Messe.—A Notre-Dame, à 6 h., Assemblée de l'Union de Prières.—A l'Hospice St. Joseph, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement, à 5½ h., pour l'Ouverture du Mois de St. Joseph.
- 2 Lundi, De la Férie.—A la Cathédrale, fête de Ste. Janvier.—Grand'Messe à 7 h. Les Reliques de cette Sainte sont exposées jusqu'après la Prière.—40 Heures au Petit Séminaire de Ste. Thérèse.
- 3 Mardi, De la Férie.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.
- 4 Mercredi, St. Casimir.—A Notre-Dame, commence la Neuvaine de St. François-Xavier : Exercice du matin, à 8½ h., et celui du soir, à 3½ h.—Conditions pour gagner les indulgences : —1^o Indulgence plénière pour tous ceux qui assistent au moins à cinq exercices ; 2^o Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, chaque jour de la Neuv. à ceux qui assistent à l'exercice du matin et du soir ; 3^o 100 jours à chaque exercice auquel on assiste ; ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purg. Il faut communier pour gagner l'Indulg. plénière durant la Neuvaine ou dans les 15 jours qui suivent, lorsqu'on n'a pu finir sa confession commencée durant la Neuvaine.—40 Heures à Ormstown.
- 5 Jeudi, De la Férie.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement, à 4½ h.
- 6 Vendredi, St. Suaire de N. S. J. C.—A la Miséricorde, Exposition des Stes. Reliques ; Grand'Messe à 6½ h. Indulgence plénière.—A N.-D. de Pitié, Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.—40 Heures à l'Asile St. Patrice.
- 7 Samedi, St. Thomas d'Aquin, Docteur.—A Laprairie, commence la Neuvaine de St. François-Xavier : Exercice du matin, à 9 h., et du soir, à 2 h.

- 8 3^e Dimanche de Carême.—A l'Eglise St. Patrice, commence la Neuvaine de St. Patrice : Exercice du matin, à 7 h., et celui du soir, à 6½ h.—A l'Hospice St. Joseph, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.—40 Heures à Rawdon.
- 9 Lundi, Ste. Françoise Romaine.
- 10 Mardi, Les 40 Martyrs.—Anniversaire de l'Élection de Mgr. Bourget comme Evêque de Telmesse et Coadjuteur de Montréal.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.—40 Heures à St. Stanislas Kostka.
- 11 Mercredi, St. Jean de Dieu.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 4 h.
- 12 Jeudi, St. Grégoire le Grand, Pape et Docteur.—A Notre-Dame, à 3¼ h., Clôture de la Neuvaine de St. François-Xavier.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.—40 Heures au Couvent de St. Lin.
- 13 Vendredi, Les Cinq Plaies de N. S. J. C.—A l'Hôpital-Général, Exposition des Ste.s. Reliques. Grand'Messe à 8 h. Indulgence plénière.—A N.-D. de Pitié, Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.
- 4 Samedi, De la Férie.—40 Heures à St. Patrice.
- 15 4^e Dimanche de Carême, Solennité de St. Joseph.—A l'Hospice St. Joseph, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement, à 5½ h.
- 16 Lundi, De la Férie.—A la Cathédrale, commence la Neuvaine de l'Annonciation à 7 h. du soir ; à St. Pierre, à la Prière du Soir ; à N.-D. de Bonsecours, à 7½ h. A. M. ; à la Providence, à la Messe de 6¼ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6½ h.—40 Heures au Couvent de la Pointe-aux-Trembles.
- 17 Mardi, St. Patrice, Evêque et Confesseur.—A St. Patrice, à 9½ h., Grand'Messe et Sermon. A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement, à 4½ h.—Au Pied-du-Courant, à 6 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 18 Mercredi, St. Gabriel, Archange.—40 Heures aux Cèdres.
- 19 Jeudi, St. Joseph, Epoux de la B. V. M.—A Notre-Dame, à 9 h., Grand'Messe de l'Union de Prières.—A l'Hôtel-Dieu, à 9 h., Grand'Messe, et à 4 h. P. M. Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôpital-Général, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hospice St. Joseph, une Relique de St. Joseph est exposée toute la journée ; et le soir, à 4½ h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—Au Pied-du-Courant, Grand'Messe à 7 h. ; Vêpres à 10¼ h. A. M., et Bénédiction du SS. Sacrement à 6 h. P. M.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.

- 20 Vendredi, Fête du Précieux Sang de N. S. J. C.—A Notre-Dame, à 7 h., Grand'Messe en l'honneur de St. Joachim ; le soir, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—A N.-D. de Pitié, Exposition des Stes. Reliques ; Grand'Messe à 8½ h. Indulgence plénière.—40 Heures à St. Benoit.
- 21 Samedi, St. Benoit, Abbé.
- 22 Dimanche de la Passion.—A l'Hospice St. Joseph, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.—40 Heures au Couvent de St. Laurent.
- 23 Lundi, De la Férie.
- 24 Mardi, De la Férie.—40 Heures au Couvent de St. Henri.
- 25 Mercredi, ANNONCIATION de la B. V. M., d'obligation.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.—Au Pied-du-Courant, à 4 h., Complies, Sermon et Bénédiction.
- 26 Jeudi, De la Férie.—40 Heures au Couvent de St. Jacques.
- 27 Vendredi, Fête des Sept Douleurs de la B. V. M.—A l'Eglise de N.-D. de Pitié, Grand'Messe à 8½ h. et Bénédiction du SS. Sacrement à 3 h.—A la Providence, Grand'Messe à 8 h., et à 3 h. P. M. Sermon, Réception au Scapulaire de N.-D. des Sept Douleurs, Procession et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôpital-Général et à l'Hop. St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, à 6 h.
- 28 Samedi, De la Férie.—40 Heures à l'Hôpital-Général.
- 29 DIMANCHE DES RAMEAUX.—A Notre-Dame, la Grand'Messe commence à 8½ h. Chant de la Passion à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St. Pierre et à l'Eglise des RR. PP. Jésuites.—Dans cette dernière Eglise, à 7½ h. P. M., commence la Retraite de l'Union Catholique, et se continue toute la Semaine Sainte à la même heure. La Communion générale a lieu le jour de Pâques, à 6 h.—A l'Hospice St. Joseph, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.
- 30 Lundi, De la Férie.—40 Heures dans la Chapelle du Sacré-Cœur.
- 31 Mardi, De la Férie.—A N.-D. de Pitié, Chemin de la Croix et Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h.—A l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement pour la Clôture du Mois de St. Joseph.—Au Pied-du-Courant, à 6 h., Bénédiction.

AVRIL.

- 1 Mercredi, De la Férie.—A la Cathédrale, à N.-Dame, à 4 h. P. M. Ténèbres, Mercredi, Jeudi et Vendredi ; à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 3½ h., même Office.
- 2 Jeudi Saint.—A la Cathédrale, à 8 h., Consécration des Huiles ; à 3 h. P. M. Lavement des Pieds ; à 8 h. Prière au Reposoir.—A Notre-Dame, Office du matin à 8½ h. : le soir à 5 h., au Repo-

- soir, Assemblée de l'Adoration Perpétuelle et Amende Honorable.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Office du matin à 8 h. ; à St. Pierre, à 9½ h., à 7 h. P. M., Prière au Reposoir ; à l'Hôtel-Dieu, à 7½ h. A. M. ; à l'Hôpital-Général, Lavement des Pieds à 5½ h. ; à la Providence, à 6¼ h., et le soir, à 7 h., Prière au Reposoir ; et chez les Sœurs de Miséricorde, à 6½ h. A. M. ; au Pied-du-Courant, Office du matin à 8 h., Ténèbres à 3 h., Prière au Reposoir à 7 h.
- 3 Vendredi Saint.—A la Cathédrale, Office à 9 h. Chant de la Passion et Adoration de la Croix ; le soir à 7 h. Sermon de la Passion.—A Notre-Dame, Office à 7 h. Chant et Sermon de la Passion, Adoration de la Croix.—A St. Pierre. Office à 7 h. ; le soir à 7 h. Sermon de la Passion.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 8 h. A. M., Chant de la Passion, suivi du Sermon de la Passion.—Office du matin, à l'Hôtel-Dieu à 7½ h. ; à la Providence, à 6¼ h. ; et chez les Sœurs de Miséricorde, à 6½ h. ; au Pied-du-Courant, Office à 8 h., à 4 h. P. M. Chemin de la Croix, à 7 h. Sermon de la Passion.—A l'Hôp.-Général, à la Providence et à l'Hospice St. Joseph, à 3½ h. P. M., s'ouvrent les 40 Heures de *Marie Désolée*. Depuis cette heure jusqu'à l'aurore du jour de Pâques, il y a, jour et nuit, des personnes en prières devant les Statues ou Images de N.-D. des 7 Douleurs.
- 4 Samedi Saint.—A la Cathédrale, Office à 9 h.—A N.-Dame, Office à 8 h. Bénédiction des Fonts-Baptismaux ; à 4 h. P. M. Complies.—A St. Pierre, Office à 9½ h. ; à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 8 h. ; à l'Hôtel-Dieu, à 7½ h. ; à la Providence, à 6¼ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à 6½ h. ; au Pied-du-Courant, à 7 h.—40 Heures au Grand Séminaire.
- 5 SAINT JOUR DE PAQUES.—A la Cathédrale, Office Pontifical, Bénédiction Papale après la Grand'Messe.—A l'Hôtel-Dieu, Grand'Messe à 9 h. Indulgence plénière.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 6 Lundi.—Aujourd'hui et demain, à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à l'Académie de Longueuil.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.—40 Heures à la Chapelle des Frères de Beauharnois.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.—40 Heures au Couvent de Longueuil.
- 11 Samedi.
- 12 I. Dimanche, Quasimodo.—40 Heures au Couvent de l'Industrie.
- 13 Lundi, St. Herménégilde, Mart.
- 14 Mardi, St. François de Paule.—40 Heures au Couvent de la Providence de Laprairie.

- 15 Mercredi, St. Isidore, Év. et Doct.
- 16 Jeudi, St. Vincent Ferrier.—40 Heures au Couvent de la Pointe-Claire.
- 17 Vendredi, St. Léon, Pape et Doct.
- 18 Samedi, De l'Immaculée Conception.—40 Heures à l'Eglise de St. Joseph à Montréal.
- 19 II. Dimanche, Patronage de St. Joseph.—A l'Hôpital Général, à 5½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hospice St. Joseph, une Relique de St. Joseph est exposée toute la journée ; à 4½ h. Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A N.-D.-de-Pitié, à 6½ h. Bénédiction du SS. Sacrement pour l'Union de la Bienveillance.—Aux Récollets, à 6½ h., Sermon, Consécration à St. Joseph et Bénédiction.
- 20 Lundi, De la Férie.—A la Cathédrale, fête de St. Zotique, Grand'Messe à 7 h. Exposition des Reliques du St. Martyr durant toute la journée.—A l'Hosp. St. Joseph, Messe basse à 8 h. et à 5½ h. Bénédiction du SS. Sacrement, pour l'anniversaire de la mort de la Fondatrice du dit Hospice, Dame Olivier Berthelet.—40 Heures à St. Zotique.
- 21 Mardi, St. Anselme, Ev. et Doct.
- 22 Mercredi, SS. Soter et Caius, Martyrs.—40 H. au Collège Masson.
- 23 Jeudi, St. Georges, Mart.—A N.-D.-de-Pitié, à 8 h., Service anniversaire de Mgr. J. J. Lartigue, 1er Evêque de Montréal.
- 24 Vendredi, St. Fidèle.—40 Heures à l'Hospice Youville à St. Benoit.
- 25 Samedi, St. Marc, Evangéliste. Litanies Majeures.—A N. Dame, à 7 h. et à la Cathédrale, à 8 h., Procession suivie de la Messe.
- 26 III. Dimanche, Ste. Famille.—A l'Hôtel-Dieu, Grand'Messe à 9 h., et à 2½ P. M. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A l'Hôpital Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Boucherville.
- 27 Lundi, SS. Clet et Marcellin.
- 28 Mardi, St. Vital, Mart.—40 Heures à St. Clet.
- 29 Mercredi, St. Pierre, Mart.
- 30 Jeudi, Ste. Catherine de Sienne.—A N.-D. de Bonsecours, à 7 h. du soir, ouverture du Mois de Marie par Mgr. de Montréal, accompagné du Clergé de toute la ville.—40 Heures au Collège Joliette.

MAI.

- 1 **Vendredi, St. Philippe et St. Jacques le Mineur.**—A l'Hospice St. Joseph à 4 h. Bénédiction au SS. Sacrement.—Les Exercices du Mois de Marie se font à la Cathédrale à 7 h. du soir ; à N.-Dame, à 6 h. ; à St. Patrice, à 6½ h. du soir ; à St. Jacques, à 6½ h. P. M. ; à St. Pierre, à l'heure de la Prière du Soir ; aux Jésuites, après la Messe de 7½ h. ; à N.-D. de Bonsecours, à 5½ h. P. M. ; à Ste. Brigide, à 7 h. du soir, les Dimanches et Fêtes d'obligation, la semaine après la Messe ; à la Providence, à la Messe de 6½ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6½ h., et au Pied-du-Courant, à 7 h. P. M.
- 2 **Samedi, St. Athanase, Ev. et Doct.**—40 Heures à la Chapelle des Frères à Montréal.
- 3 **IV. Dimanche, Invention de la Ste. Croix.**—A la Cathédrale et à la Providence, la Relique de la Vraie Croix est exposée toute la journée.—A l'Hôpital Général, Grand'Messe à 8 h. ; à 2½ h. Vêpres, suivies du Sermon et de la Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière. Exposition de la Vraie Croix pendant toute la journée, et vénération publique après l'Office du soir. La Sainte Croix est aussi exposée tous les jours de l'Octave, à la Messe de 6 h.
- 4 **Lundi, Ste. Monique, Vve.**—40 Heures à Ste. Adèle.
- 5 **Mardi, St. Pie V, Pape et Conf.**
- 6 **Mercredi, St. Jean devant la Porte Latine.**—40 Heures à St. Antoine Abbé.
- 7 **Jedi, St. Stanislas, Ev. et Mart.**
- 8 **Vendredi, Apparition de St. Michel.**—40 Heures à Ste. Sophie.
- 9 **Samedi, St. Grégoire de Nazianze, Ev. et Doct.**
- 10 **V. Dimanche, St. Antonin, Ev. et Conf.**—A l'Eglise des Récollets, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement pour la Société St. François-Xavier.—40 Heures à Ste. Martine.
- 11 **Lundi, Rogations. De la Férie.**—Ces 3 jours-ci, il y a Procession suivie de la Messe : à N.-Dame, à 7 h. ; à la Cathédrale, à 8 h.—Chez les Jésuites, Exposition des Reliques de St. François de Hieronymo ; le soir à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 12 **Mardi, Rog. SS. Nérée, Domitille et Pancrace, Martyrs.**—40 Heures à St. Joseph du Lac.
- 13 **Mercredi, Rog. Vigile de l'Ascension.**
- 14 **Jedi, ASCENSION DE N. S. J. C.**—A la Cathédrale, Office Pontif. Après la Messe, Bénéd. Papale.—A l'Hôp. Général et à l'Hosp. St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.—40 Heures à St. Isidore.
- 15 **Vendredi, De l'Octave.**
- 16 **Samedi, St. Ubalde, Ev. et Conf.**—40 Heures à St. Théodore.

- 17 VI. Dimanche, St. Jean Népomucène, Martyr du Secret de la Confession.
- 18 Lundi, St. Venant, Mart.—40 Heures au Bon Pasteur.
- 19 Mardi, St. Pierre Célestin, Pape et Conf.
- 20 Mercredi, St. Bernardin de Sienne, Conf.—40 Heures à St. Jean Chrysostôme.*
- 21 Jeudi, Octave de l'Ascension.
- 22 Vendredi, St. Paschal Baylon, Conf.—40 Heures à la Congrégation Notre-Dame.
- 23 Samedi, *Jeûne*, Vigile de la Pentecôte.—A N.-Dame, à 8 h. Bénédiction des Fonts Baptismaux.—Chez les Jésuites, Exposition des Reliques du B. André Bobola ; le soir à 6½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.
- 24 Dimanche, PENTECÔTE.—A la Cathédrale, Office Pontifical.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h. Bénéd. du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Julie.
- 25 Lundi.—Aujourd'hui et demain, chez les Jésuites, Bénédiction du SS. Sacrement à 6½ h.
- 26 Mardi, De l'Octave.—40 Heures à Sherrington.
- 27 Mercredi, *Jeûne des 4 Temps*.—A l'Hosp. St. Joseph, Messe à 7½ h., et à 4 h. P. M. Bénéd. du SS. Sacrement pour la Fête de S. Olivier. Indulgence plénière.
- 28 Jeudi, de l'Octave.—40 Heures au St. Esprit.
- 29 Vendredi, *Jeûne des 4 Temps*,
- 30 Samedi, *Jeûne des 4 Temps*.—Ordination générale à la Cathédrale à 6 h.—A la Miséricorde, à 8 h., Grand'Messe de fondation pour la famille de M. Ol. Berthelet.—40 Heures à Contrecoeur.
- 31 I. Dimanche, Ste. Trinité. COLLECTE DU DENIER DE ST. PIERRE, dans toutes les Eglises du Diocèse.—A N.-Dame, à 6 h. P. M., Assemblée de l'Union de Prières.—A l'Hôtel-Dieu, à 9 heures, Grand'Messe, et à 2½ h. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A l'Hôp. Général, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- N.-B.—A Notre-Dame, le 7 mai, à 7 h., Première Communion ; à 4 h. P. M., Vêpres, suivies de la Rénovation des Promesses du Baptême.

JUIN.

- 1 Lundi, N.-D. de Bonsecours.—A N.-D. de Bonsecours, à 9½ h., commencent les 40 Heures.—A l'Hôpital-Général, après la Messe de 6 h., commence le Mois du S. Cœur de Jésus ; à N.-D. de Bonsecours, à 6½ h.—A l'Acadie commence la Neuvaine de Ste. Marguerite: Exercice du matin, à 9½ h., et celui du soir, à 2 h. Reliques de Ste. Marguerite exposée toute la Neuvaine.

- 2 Mardi, St. Grégoire VII, Pape et Confesseur.
- 3 Mercredi, St. Philippe de Néri, Confesseur.—40 Heures à St. Paul l'Ermite.
- 4 Jeudi, FÊTE-DIEU.—A la Cathédrale, Procession du SS. Sacrement dans l'Eglise, après la Grand'Messe.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Tous les jours de l'Octave, Bénédiction, à la Cathédrale, à 7 h. ; à Notre-Dame, à 6½ h. ; à St. Patrice et à St. Pierre, à 7 h. ; à St. Jacques, à 6½ h. ; à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h. ; à N.-D. de Bonsecours, à 6½ h. ; à l'Hôtel-Dieu, à 4 h. ; à N.-D. de Pitié, à 5 h. ; à l'Hôpital-Général, à 4 h. : à la Providence, à 5 h. ; au Bon Pasteur, à 3½ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à 4½ h. ; au Pied-du-Courant, à 7 h.—Aux Récollets, commence la Neuvaine de St. Antoine. Indulgence plénière pendant la Neuvaine.
- 5 Vendredi, De l'Octave.—A N.-D. de Pitié, le SS. Sacrement est exposé après la dernière Messe jusqu'à la Procession qui commence à 3 h.—40 Heures à St. Norbert.
- 6 Samedi, St. Norbert, Evêque et Confesseur.—A Notre-Dame, à 8 h., Grand'Messe, et le soir, à 4 h., Assemblée des femmes de la Bonne Mort et Amende Honorable.—A l'Hôtel-Dieu, Exposition comme ci-dessus et Procession à 3 h.
- 7 II. Dimanche, De l'Octave.—A Notre-Dame, à 8 h., Messe Basse, suivie de la Procession Solennelle par la ville.—A la Cathédrale, Vêpres à 5 h.—A l'Hospice St. Joseph, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Colomban.
- 8 Lundi, De l'Octave.—A l'Hôpital-Général, Exposition du SS. Sacrement et Procession à 3 h.
- 9 Mardi, De l'Octave.—A Notre-Dame, à 8 h., Grand'Messe, et le soir, à 4 h., Assemblée des Dames de la Ste. Famille et Amende Honorable.—A la Providence, Exposition du SS. Sacrement et Procession à 3 h.—40 Heures à l'Acadie.
- 10 Mercredi, De l'Octave.—A la Miséricorde, Exposition du SS. Sacrement et Procession à 3 h.
- 11 Jeudi, Octave de la Fête-Dieu.—A Notre-Dame, Seconde Communion à 7 h. ; à 3 h. P. M., Confirmation.—Au Pied-du-Courant, Exposition du SS. Sacrement et Procession à 3 h.—40 Heures à St. Cuthbert.
- 12 Vendredi, Sacré-Cœur de Jésus.—A l'Hôpital-Général, Grand'Messe à 8 h., et après la Messe, le SS. Sacrement est exposé jusqu'après l'Office du Soir, et à 2½ h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôtel-Dieu, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—A la Providence, à 6½ h., Messe de fondation pour la famille de M. O. Berthelet.

- 13 Samedi, St. Antoine de Padoue.—Aux Récollets, à 7 h., Grand-Messe, et le soir, à 6 h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A St. Henri commence la Neuvaine de St. Antoine.—40 Heures à St. Pierre de Montréal.
- 14 III. Dimanche, St. Basile, Evêque et Docteur.
- 15 Lundi, St. Barnabé, Apôtre.—Chez les Jésuites, Exposition des Reliques des 10 Bienheureux Ignace Azevédo, etc. ; le soir, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à LaValtrie.
- 16 Mardi, St. Jean François Régis, Confesseur.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de ce Saint; le soir, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 17 Mercredi, Ste. Angèle de Merici, Vierge.—Anniversaire de l'Élection de Pie IX.—A la Cathédrale, à 7 h. Messe basse avec musique.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Longueuil.
- 18 Jeudi, St. François Caracciolo, Conf.
- 19 Vendredi, Ste. Julienne de Falconieri.—40 Heures à St. Régis.
- 20 Samedi, St. Jean de St. Fagondet.
- 21 IV. Dimanche, St. Louis de Gonzague, Conf.—Anniversaire du couronnement de Pie IX.—Dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de St. Louis de Gonzague.—A l'Hôp. Général, à 5½ h. Bénéd. du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Henri de Mascouche.
- 22 Lundi, Ste. Marie Magdeleine de Pazzi.
- 23 Mardi, Ste. Marguerite.—40 Heures à St. Louis de Gonzague.
- 24 Mercredi, St. Jean Baptiste, Fête Nationale des Canadiens.—A N.-Dame, à 9½ h. Messe Solennelle avec Sermon.—A l'Hospice St. Joseph, à 4 h., et au Pied-du-Courant, à 7 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 25 Jeudi, St. Guillaume, Abbé.—40 Heures à St. Roch.
- 26 Vendredi, SS. Jean et Paul, Martyrs.
- 27 Samedi, Vigile des SS. Apôtres Pierre et Paul, *Jeûne*.—40 Heures à St. Rémi.
- 28 V. Dimanche, Du Dimanche, Solennité de St. Jean Baptiste.
- 29 Lundi, SS. PIERRE ET PAUL.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 5½ h.—40 Heures à Ste. Julienne.
- 30 Mardi, Commémoration de St. Paul.

JUILLET.

- 1 Mercredi, Octave de St. Jean-Baptiste.—40 Heures au Sault-aux-Récollets.
- 2 Jeudi, Visitation de la B. V. M.—A N.-Dame de Pitié, Indulgence plénière ; à 8½ h., Grand'Messe, et après la Messe, Exposition du SS. Sacrement ; à 3 h. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, à 7 h. Bénédiction du SS. Sacrement.
- 3 Vendredi, De l'Octave.—40 Heures à l'Île-du-Pads.
- 4 Samedi, De l'Octave.
- 5 VI. Dimanche, Fête du Très-Précieux Sang. — A N.-Dame de Pitié, à 4½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Anne de Montréal.
- 6 Lundi, Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul.
- 7 Mardi, St. Léon, Pape et Conf.—40 Heures à Ste. Gèneviève.
- 8 Mercredi, Ste. Elizabeth, Reine du Portugal.
- 9 Jeudi, du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Anicet.
- 10 Vendredi, Les Sept Frères Martyrs.
- 11 Samedi, De l'Immaculée Conception.—40 Heures à St. Philippe.
- 12 VII. Dimanche, St. Jean Gualbert, Conf.
- 13 Lundi, St. Anaclét, P. et M.—40 Heures à Ste. Elizabeth.
- 14 Mardi, St. Bonaventure, Ev. et Doct.
- 15 Mercredi, St. Henri, Empereur et Conf.—Aux Jésuites, à 6½ h. Bénédiction du SS. Sacrement pour la Fête des BB. Ignace Azevedo et ses 39 compagnons, Martyrs.—40 Heures à l'Assomption.
- 16 Jeudi, N.-Dame du Mont-Carmel.—A la Cathédrale, commence la Neuvaine de St. Jacques à 7 h. du soir.—Au Pied-du-Courant, à 7 h. Bénédiction du SS. Sacrement.—A Vaudreuil, à la Pointe-aux-Trembles et au Sault-aux-Récollets, Grand'Messe à 9½ h. Sermon et Réception au St. Scapulaire.
- 17 Vendredi, St. Alexis, Conf.—40 Heures à St. Jacques le Mineur.
- 18 Samedi, St. Camille de Lellis, Conf.—A St. Pierre, commence la Neuvaine de Ste. Anne.
- 19 VIII. Dimanche, St. Vincent de Paul.—A la Providence, Grand'Messe à 8 h. ; à 3 h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h., Bénéd. du SS. Sacrement.—A N.-Dame de Pitié, à 6½ h. Bénéd. du SS. Sacrement pour l'Union de la Bienveillance.—A St. Henri, Exposition des SS. Reliques.—40 H. à St. Barthélemi.
- 20 Lundi, St. Jérôme Emilien.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénéd. du SS. Sacrement à 4½ h.
- 21 Mardi, Ste. Praxède, Vierge et M.—40 Heures à St. Vincent de Paul.

- 22 Mercredi, Ste. Marie Magdeleine.—A l'Eglise des Sœurs de Miséricorde, à 8 h., Grand'Messe, et à 4 h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.
- 23 Jeudi, St. Apollinaire.—A l'Eglise St. Pierre, commence la Retraite des Dames de Ste. Anne : Exercice du matin à 7 h. et celui du soir à 2½ h.—40 Heures à St. Alexis.
- 24 Vendredi, Vigile de St. Jacques.
- 25 Samedi, St. Jacques le Majeur, Apôtre et Titulaire de la Cathédrale. 26e Anniversaire de la Consécration de Mgr. Bourget, Evêque de Montréal.—A 8 h. A.M., Office Canonial ; à 9½ h., Messe Pontificale, et à 4 h., Vêpres et Complies.—40 Heures à St. Jacques de Montréal.
- 26 IX. Dimanche, Ste. Anne.—A l'Eglise de Ste. Anne, Grand'Messe à 8 h. ; et à 7 h. P. M., Bénédiction du SS. Sacrement, tous les jours de l'Octave.—A l'Eglise de N.-D. de Pitié, Indulgence plénière ; à 4½ h. P.M., Bénédiction du SS. Sacrement.—A Varennes, Indulgence plénière à gagner par ceux qui visiteront la Chapelle où se trouve le tableau de Ste. Anne, couronné en 1842. Exposition de la Relique de Ste. Anne pendant toute l'Octave.
- 27 Lundi, De l'Octave.—Commence la Retraite des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, au Pied-du-Courant ; Bénédiction tous les soirs à 5 h.—40 Heures à Varennes.
- 28 Mardi, SS. Nazaire, Celse et Victor, Martyrs.
- 29 Mercredi, Ste. Marthe, Vierge.—40 Heures à Rigaud.
- 30 Jeudi, De l'Octave.
- 31 Vendredi, St. Ignace, Confesseur.—Dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de St. Ignace : à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Anne des Plaines.

A O U T.

- 1 Samedi, Octave de St. Jacques.
- 2 X. Dimanche, St. Liguori, Evêque et Confesseur.—A l'Eglise des Récollets, fête de la Portioncule, Indulgence plénière ; à 7 h., Grand'Messe, et le soir, à 6½ h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Marthe.
- 3 Lundi, Invention de St. Etienne.
- 4 Mardi, St. Dominique, Confesseur.—40 Heures à Ste. Anne du Bout de l'Isle.
- 5 Mercredi, N.-D. des Neiges.—A N.-D. de Pitié, Grand'Messe à 9½ h., pour l'anniversaire de la consécration de l'Eglise ; Vêpres à 3 h. — Au Pied-du-Courant, Grand'Messe à 8 h., et à 3 h., Vêpres et Sermon pour le 3e anniversaire de la consécration de l'Eglise. *Te Deum* et Bénédiction à 7 h. Indulgence plénière dans les deux Eglises.

- 6 Jeudi, Transfiguration de N. S. J. C.—Commence la Neuvaine de l'Assomption de la B. V. M. : à la Cathédrale, à 7 h. P. M. ; à St. Pierre, à la Prière du Soir ; à N.-D. de Bonsecours, à 6½ h. P. M. ; à la Providence, à la Messe de 6½ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6½ h. ; au Pied-du-Courant, à la Messe.—A l'Hôpital-Général, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement pour la Confrérie du Denier de St. Pierre.—40 Heures à N.-D. de Piété.
- 7 Vendredi, St. Gajetan, Confesseur.
- 8 Samedi, *Vigile*, SS Cyriaque, Large et Smaradge, Martyrs.—Au Pied-du-Courant, à 8 h., Service pour toutes les Sœurs défuntés.—40 Heures à Ste. Philomène.
- 9 XI. Dimanche, St. Pierre aux Liens.—A l'Eglise des Récollets, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement pour la Société St. François-Xavier.
- 10 Lundi, St. Laurent.—40 Heures à St. Calixte.
- 11 Mardi, De l'Octave.
- 12 Mercredi, Ste. Claire, Vierge.—40 Heures à Hemmingford.
- 13 Jeudi, De l'Octave.
- 14 Vendredi, *Vigile* de l'Assomption.—40 Heures au Lac des Deux-Montagnes.
- 15 Samedi, *Jeûne*, Assomption de la B. V. M.—A N.-D. de Bonsecours, à 7½ h., Grand'Messe, et le soir, à 6½ h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. — A l'Hôtel Dieu, à 9 h., Grand'Messe, et à 2½ h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière. — A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—à l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 16 XII. Dimanche, St. Joachim; Solennité de l'Assomption.—A N.-D. de Pitié, Bénédiction du SS. Sacrement à 4½ h. Indulgence plénière.—Aux Récollets, à 6½ h., Sermon, Consécration à la Ste. Vierge et Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures au Pied-du-Courant.
- 17 Lundi, Octave de St. Laurent.—Au Grand-Séminaire, à 5 h., commence la Retraite Pastorale.
- 18 Mardi, St. Hyacinthe, Confesseur.—40 Heures à St. Laurent.
- 19 Mercredi, St. Roch, Confesseur.—A Notre-Dame, à 7 h., Grand'Messe à la Chapelle de St. Roch, précédée d'une Procession, pendant laquelle on chante *Iste Confessor*.—A l'Hôpital-Général, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, Grand'Messe à 8 h., pour la fête de Ste. Emilie, mère de St. Basile le Grand.
- 20 Jeudi, St. Bernard, Abbé et Docteur.—40 Heures à la Providence.

- 21 Vendredi, Ste. Jeanne Françoise de Chantal, Veuve.—A l'Eglise des Sœurs de Miséricorde, Indulgence plénière; Grand'Messe à 8 h., et à 4½ h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.
- 22 Samedi, *Vigile*, Octave de l'Assomption.—40 Heures au Noviciat de l'Industrie.
- 23 XIII. Dimanche, S. Cœur de Marie.—*Te Deum* dans toutes les Eglises du Diocèse.—A l'Hôpital-Général, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 24 Lundi, St. Barthélemi, Apôtre.—40 Heures au Noviciat des Jésuites au Sault-aux-Récollets.
- 25 Mardi, St. Louis, Roi de France.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénédiction du SS. Sacrement à 4 h.
- 26 Mercredi, St. Philippe de Beniti, Confesseur—40 Heures à Terrebonne.
- 27 Jeudi, St. Joseph Calasanz.—Anniversaire de la consécration de l'Eglise de la Providence; Grand'Messe à 8½ h.; à 3 h., Vêpres et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.
- 28 Vendredi, St. Augustin, Evêque et Docteur.—A l'Hôtel-Dieu, à 9 h., Grand'Messe, et à 2½ h. P. M., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—40 Heures à l'Île Perrot.
- 29 Samedi, Décollation de St. Jean-Baptiste.—A 9 h., Grand'Messe à N.-D. de Pitié, pour l'Union St. Jean-Baptiste.
- 30 XIV. Dimanche, Ste. Rose de Lima, Vierge.—Commence la Neuvaine de la Nativité de la B. V. M.: à la Cathédrale, à 6½ h. du Soir; à St. Pierre, à la Prière du Soir; à N.-D. de Bonsecours, à 7½ h. A. M.; à la Providence, à la Messe de 6¼ h.; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6½ h.; au Pied-du-Courant, à la Messe.—40 Heures à Lacolle.
- 31 Lundi, St. Raymond Nonnat.—A l'Evêché, à 5 h. P. M., commence la Retraite de MM. les Vicaires.

SEPTEMBRE.

- 1 Mardi, St. Gilles, Abbé.—40 Heures à St. Vincent de Montréal.
- 2 Mercredi, St. Etienne, Roi et Conf.
- 3 Jeudi, Du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Augustin.
- 4 Vendredi, De la Férie.
- 5 Samedi, St. Laurent Justinien, Ev. et Conf.—40 Heures à N.-D.-de-Bonsecours de Repentigny.
- 6 XV. Dimanche, Du Dimanche.
- 7 Lundi, De la Férie.—A N.-Dame, à 7 h. Grand'Messe à l'honneur de St. Maximin, dans la chapelle où l'on garde ses Reliques.—40 Heures à St. Charles de l'Industrie.

- 8 Mardi, Nativité de la B. V. M.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h. ; à l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h. ; et au Pied-du-Courant, à 5 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 9 Mercredi, De l'Octave.—Dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques du B. Pierre Claver ; le soir, à 6½ heures, Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Brigide.
- 10 Jeudi, St. Nicolas de Tolentino.
- 11 Vendredi, De l'Octave.—40 Heures à LaPrairie.
- 12 Samedi, De l'Octave.
- 13 XVI. Dimanche, S. Nom de Marie ; Solennité de la Nativité.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, Bénéd. du SS. Sacrement à 5½ h.—Au Pied-du-Courant, Indulgence plénière.—40 Heures à Chambly.
- 14 Lundi, Exaltation de la Ste. Croix.—A l'Hôp. Général, Grand'Messe à 8 h., et à 2½ h. Vêpres, Sermon et Bénéd. du SS. Sacrement. Indulgence plénière. Exposition de la Relique de la Vraie Croix toute la journée ; Vénération après l'Office du soir.—A la Cathédrale et à la Providence, la Relique de la Vraie Croix est exposée toute la journée.
- 15 Mardi, Octave de la Nativité.—40 Heures à Ste. Cécile.
- 16 Mercredi, *Jeûne des 4 Temps*, SS. Corneille et Cyprien, Martyrs.
- 17 Jeudi, Impression des Stigmates de St. François d'Assise.—Aux Récollets, à 7 h. Grand'Messe, et le soir, à 6 h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—40 Heures à St. Valentin.
- 18 Vendredi, *Jeûne des 4 Temps*.—St. Joseph de Cupertino, Conf.
- 19 Samedi, *Vigile, Jeûne des 4 Temps*.—St. Janvier et ses compagnons, Martyrs.—40 Heures à St. Janvier.
- 20 XVII. Dimanche, N.-Dame des Sept Douleurs.—COLLECTE DU DENIER DE ST. PIERRE dans toutes les Eglises du Diocèse.—A la Providence, Grand'Messe à 8 h. ; à 2 h., Vêpres et Sermon, Réception au Scapulaire de N.-Dame des Sept Douleurs, Procession et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Eglise de Notre-Dame de Pitié, à 8½ h. Grand'Messe ; à 3 h. Vêpres, Sermon et Bénéd. du SS. Sacrement.—A N.-Dame, à 6 h. Assemblée de l'Union de Prières.
- 21 Lundi, St. Matthieu, Evang.—40 Heures à St. Cyprien.
- 22 Mardi, St. Thomas de Villeneuve, Ev. et Conf.
- 23 Mercredi, St. Lin, Pape et Martyr.—40 Heures à St. Jean de Matha.

- 24 Jeudi, N.-Dame de la Merci.—A l'Eglise des Sœurs de Miséricorde, à 8 h. Grand'Messe, et à 4 h. P. M. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—A l'Hôp. Général, à 4 h. Bénédiction du SS. Sacrement.
- 25 Vendredi, St. Eustache et ses compagnons, Martyrs.—40 Heures à St. Lin.
- 26 Samedi, De l'Immaculée Conception.—Dans la Chapelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, commencent les exercices préparatoires à la Fête de St. Michel, à 7 heures P. M.—Aux Récollets, commence la Neuvaine de St. François d'Assise.
- 27 XVIII. Dimanche, du Dimanche.—40 Heures au Collège Ste. Marie.
- 28 Lundi, St. Wenceslas, Martyr.—A la Providence, à 6½ h. Messe de fondation pour la famille de M. C. S. Cherrier.
- 29 Mardi, St. Michel, Archange.—40 Heures à St. Gabriel.
- 30 Mercredi, St. Jérôme, Conf. et Doct.

OCTOBRE.

- 1 Jeudi, St. Rémi, Ev. et Conf.—A l'Eglise de N.-Dame de Bonsecours, commencent les exercices du mois des SS. Anges Gardiens, à 5 h. P. M.—40 Heures à St. Eustache.
- 2 Vendredi, Les SS. Anges Gardiens.—A N.-Dame, à 4 h. P. M., Bénéd. du SS. Sacrement en l'honneur des SS. Anges.—A N.-Dame de Bonsecours, à 7½ h. Grand'Messe, et le soir à 6½ h. Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement ; au Pied-du-Courant, à 7 h.
- 3 Samedi, SS. Côme et Damien, Martyrs.—A N.-Dame de Pitié, à 4 h. P. M. Bénédiction du SS. Sacrement, à l'occasion de la mort de Dlle. LeBer.—40 Heures au Mont Ste. Marie.
- 4 XIX. Dimanche, St. Rosaire ; Solennité de St. Michel.
- 5 Lundi, St. François d'Assise, Conf.—A l'Eglise des Récollets, Grand'Messe à 7 h., et le soir, à 6½ h., Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement,—40 Heures à Vaudreuil.
- 6 Mardi, St. Bruno, Conf.
- 7 Mercredi, St. Marc, Pape et Conf.—40 Heures à St. Jérôme.
- 8 Jeudi, Ste. Brigitte, Vve.
- 9 Vendredi, SS. Denis, Rustique et Eleuthère, Martyrs.—40 Heures à St. Michel de la Pigeonnière.
- 10 Samedi, St. François de Borgia, Conf.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de ce Saint ; le soir, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 11 XX. Dimanche, La Maternité de la B. V. M.—40 Heures à la Longue-Pointe.

- 12 Lundi, De la Férie.
- 13 Mardi, St. Edouard, Roi et Conf.—40 Heures à St. Bruno.
- 14 Mercredi, St. Calixte, Pape et M.
- 15 Jeudi, Ste. Thérèse, Vierge.—A l'Hospice St. Joseph, Messe à 7 h., et à 4 h. P. M. Bénédiction du SS. Sacrement pour Dlle. Thérèse Berthelet.—Au Pied-du-Courant, Grand'Messe à 8 h., Vêpres, Sermon et Bénédiction à 3 h.—40 Heures à St. Edouard.
- 16 Vendredi, De la Férie.
- 17 Samedi, Ste. Edwige, Vve.—40 Heures à l'Eglise des Récollets.
- 18 XXI. Dimanche, St. Luc, Evangéliste.—A Notre-Dame de Pitié, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement pour l'Union de Bienveillance.
- 19 Lundi, St. Pierre d'Alcantara, Conf.—A N.-Dame, à 7 h. Grand'Messe en l'honneur du S. Cœur de Marie ; le soir, à 4 h., Bénéd. du SS. Sacrement.—A N.-Dame de Pitié, à 4½ h. Bénédiction du SS. Sacrement pour la Fête de l'Intérieur de Marie.—40 Heures à St. Placide.
- 20 Mardi, St. Jean de Kenti, Conf.
- 21 Mercredi, St. Hilarion.—A l'Hôp. Général et à l'Hosp. St. Joseph, après la Messe de 6 h. commence la Neuvaine du B. Alphonse Rodriguez.—40 Heures à la Pte. Claire.
- 22 Jeudi, Du SS. Sacrement.
- 23 Vendredi, De la Férie.—40 Heures à St. Luc.
- 24 Samedi, St. Raphaël, Archange.
- 25 XXII. Dimanche, Patronage de la B. V. M.—40 Heures à Ste. Thérèse.
- 26 Lundi, St. Evariste, Pape et Martyr.
- 27 Mardi, Vigile de SS. Simon et Jude.—A l'Eglise des Sœurs de Miséricorde, Indulgence plénière, pour la Fête de Ste. Pélagie ; à 8 h. Grand'Messe ; et à 3 h. Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à Ste. Béatrix.
- 28 Mercredi, SS. Simon et Jude, Apôtres.—Au Pied-du-Courant, Grand'Messe à 8 h. ; Vêpres et Bénédiction à 4 h.
- 29 Jeudi, Du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Jacques de l'Achigan.
- 30 Vendredi, De la Férie.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques du B. Alphonse Rodriguez ; le soir, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, une Relique du B. Alphonse est exposée toute la journée ; à 4 h. Bénédiction du SS. Sacrement.
- 31 Samedi, *Vigile*.—40 Heures à Villa-Maria.

NOVEMBRE.

- 1 XXIII. Dimanche, TOUSSAINT.—A la Cathédrale, Office Pontifical.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, à 6 h. P. M., Office des Morts.—Les Exercices du Mois de Novembre se font : à la Cathédrale, à la Messe de 5½ h. ; à Notre-Dame, à la Messe de 7 h., dans la Chapelle Ste. Anne ; à St. Pierre, à l'heure de la Prière du Soir ; à N.-D. de Bonsecours, à 5 h. P. M. ; aux Récollets, à la Messe de 7 h. ; à Ste. Brigide, à 3 h. le Dimanche, la semaine après la basse Messe ; à la Providence, après la Messe de 6¼ h. ; au Pied-du-Courant, à la Messe ; tous les Vendredis, à 5 h., Chemin de la Croix.
- 2 Lundi, Trépassés.—Grand'Messe et Sermon, à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St. Patrice et à St. Jacques, à 9 h. ; à St. Pierre, à 9¼ h. ; à l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 8 h. ; à St. Vincent, à 9 h. ; à Ste. Anne, à 8 h. ; à l'Hôtel-Dieu, à 9 h., Indulgence plénière ; à l'Hôpital-Général, à 6 h. ; à la Providence, à 6¼ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à 6½ h.—Par un décret du 19 Mai 1761, toutes les Messes qui sont célébrées le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts, sont privilégiées, comme si elles étaient dites à un Autel privilégié. Même privilège pendant les 40 Heures.—40 Heures au Couvent de Beauharnais.
- 3 Mardi, De l'Octave.—A la Cathédrale, St. Hubert, Evêque et Confesseur ; à 5½ h., Messe basse pour tous les défunts qui appartenaient à la Propagation de la Foi.
- 4 Mercredi, St. Charles, Evêque et Confesseur.—A l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.—40 Heures à l'Île Bizard.
- 5 Jeudi, De l'Octave.
- 6 Vendredi, De l'Octave.—A la Cathédrale, à 7 h., Service pour Mgr. Lartigue et les Chancines défunts.—A l'Hôtel-Dieu, Bénédiction du SS. Sacrement pour l'anniversaire de la mort de M. Le Royer, fondateur du dit Hôtel-Dieu.—A la Pointe-aux-Trembles, jusqu'à Dimanche inclusivement, Exposition des Stes. Reliques ; Indulgence plénière le premier jour.—40 Heures à LaChenaie.
- 7 Samedi, De l'Octave.—A la Cathédrale, à 7 h., Service pour les Bienfaiteurs de l'Evêché.
- 8 XXIV. Dimanche, Octave de la Toussaint.—A l'Eglise des Récollets, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement pour la Société St. François-Xavier.—40 Heures au Coteau St. Louis.
- 9 Lundi, Dédicace de la Basilique du St. Sauveur.—A Notre-Dame, à 7 h., Service solennel pour les défunts de l'Union de Prières.

- 10 Mardi, St. André Avellin, Confesseur.—40 Heures au B. Alphonse.
- 11 Mercredi, St. Martin, Evêque et Confesseur.
- 12 Jeudi, St. Martin, Pape et Martyr.—40 Heures à St. Martin.
- 13 Vendredi, St. Stanislas Kostka, Confesseur.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de ce Saint ; le soir, à 6½ h., Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, à 8 h., Grand'Messe ; à 3 h., Vêpres et Bénédiction.
- 14 Samedi, St. Didace, Confesseur.—40 Heures à l'Epiphanie.
- 15 XXV. Dimanche, Ste. Gertrude, Vierge.
- 16 Lundi, De la Férie.—40 Heures à Chateauguay.
- 17 Mardi, St. Grégoire Thaumaturge, Evêque et Confesseur.
- 18 Mercredi, Dédicace des Basiliques de St. Pierre et de St. Paul.—40 Heures à St. Liguori.
- 19 Jeudi, Ste. Elizabeth, Veuve.—A Notre-Dame, à 8 h., Grand'Messe pour les Petites Servantes des Pauvres.—A la Providence, à 3 h., et à l'Hôpital-Général, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement.
- 20 Vendredi, St. Félix de Valois, Confesseur.—40 Heures à St. Félix de Valois.
- 21 Samedi, Présentation de la B. V. M. Marie.—A Notre-Dame, à 9 h., Grand'Messe, Sermon et Rénovation des Promesses Cléricales.—A N.-D. de Pitié, Indulgence plénière, Bénédiction du SS. Sacrement, à 4½ h.—A l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital-Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement ; au Pied-du-Courant, à 5 h.
- 22 XXVI. Dimanche, Ste. Cécile, Vierge.—40 Heures à l'Hôtel-Dieu.
- 23 Lundi, St. Clément, Pape et Martyr.
- 24 Mardi, St. Jean de la Croix, Confesseur.—40 Heures au Collège de Rigaud.
- 25 Mercredi, Ste. Catherine, Vierge et Martyre.—A Notre-Dame, à 8½ h., Grand'Messe à l'honneur de Ste. Catherine pour les filles des Ecoles.
- 26 Jeudi, Du SS. Sacrement.—Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise de l'Hôtel-Dieu, Grand'Messe à 9 h. ; à 2½ h., Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement. Indulgence plénière.—40 Heures à LaChine.
- 27 Vendredi, De la Férie.
- 28 Samedi, *Vigile*, St. Irénée et ses compagnons, Martyrs.—40 Heures dans les Eglises et Chapelles qui n'en ont point d'assignées.
- 29 1er Dimanche de l'Avent.—A la Cathédrale, à 9½ h., commencent les 40 Heures.—A l'Eglise St. Patrice, Sermon sur le Dogme, à 6½ h. du soir, tous les Dimanches de l'Avent.—Commence la

Neuvaine de l'Immaculée Conception : à la Cathédrale à 6½ h. du soir ; à St. Pierre, à la Prière ; à N.-D. de Bonsecours, à 7½ h. A. M. ; à la Providence, à la Messe de 6¼ h. ; chez les Sœurs de Miséricorde, à la Messe de 6½ h. ; au Pied du-Courant, à la Messe.

30 Lundi, St. André, Apôtre.

·DECEMBRE·

- 1 Mardi, De la Férie.—Ce soir à 8½ commence la Retraite des Prêtres de l'Evêché.—40 Heures au Sault St. Louis.
- 2 Mercredi, *Jeûne*, Ste. Bibiane, Vierge et Martyre.
- 3 Jeudi, St. François Xavier, Conf.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, Exposition des Reliques de ce Saint ; le soir, à 6½ h., Bénéd. du SS. Sacrement.—Aux Récollets, à 8 h. Grand'Messe pour la Société St. François-Xavier.—A la Providence, à 6½ h., Messe de fondation pour la famille de M. P. J. Lacroix.—Au Pied-du-Courant, à 5 h., Bénéd. du SS. Sacrement.—40 Heures à St. Jean.
- 4 Vendredi, *Jeûne*, St. Pierre Chrysologue, Ev. et Doct.
- 5 Samedi, De la Férie.—40 Heures à N.-Dame-de-Toutes-Grâces.
- 6 2e. Dimanche de l'Avent.
- 7 Lundi, St. Ambroise, Ev. et Doct.—40 Heures au Couvent de Chambly.
- 8 Mardi, IMMACULÉE CONCEPTION.—A la Cathédrale, Office Pontifical.—A N.-Dame de la Victoire, Messe basse à 6 h. et Vêpres à 2 h.—Aux Récollets, à 6½ h. Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.
- 9 Mercredi, *Jeûne*, St. Nicolas, Ev. et Conf.—A N.-Dame, à 9 h. Grand'Messe a l'honneur de St. Nicolas, pour les garçons des Ecoles.—40 Heures à St. Ambroise.
- 10 Jeudi, De l'Octave.
- 11 Vendredi, *Jeûne*, St. Damase, Pape et Conf.—40 Heures à St. Constant.
- 12 Samedi, De l'Octave.
- 13 3e Dimanche de l'Avent.—40 Heures à l'Hospice St. Joseph.
- 14 Lundi, Ste. Luce, Vierge et Martyre.
- 15 Mardi, Octave de l'Immaculée Conception.—40 Heures au Couvent de l'Assomption.
- 16 Mercredi, *Jeûne des 4 Temps*, St. Eusèbe, Ev. et M.—Au Pied-du-Courant, Neuvaine préparatoire à la Fête de Noël, à la Messe.—A la Pointe-aux-Trembles, même Neuvaine : le matin à la messe, le soir à 4 h.

- 17 Jeudi, De la Férie.—A la Cathédrale, à 7 h. du soir, commence la Retraite des hommes : les exercices du matin à 5½ h. et ceux du soir à 7 h., Communion Générale à la Messe de l'Aurore, le jour de Noël.—40 Heures au Couvent de St. Jean.
- 18 Vendredi, *Jeûne des 4 Temps*.—Expectation de la B. V. M.—A l'Eglise St. Pierre, à 7½ h. du soir, commence la Retraite des hommes : les exercices du matin se font à 5½ h. et ceux du soir à 7 h. ; la Communion Générale se fait à la Messe de Minuit.
- 19 Samedi, *Jeûne des 4 Temps*.—Au Grand Séminaire, à 6 h., Ordination Générale.—40 Heures au Couvent de Chateauguay.
- 20 4e Dimanche de l'Avent.—COLLECTE DU DENIER DE ST. PIERRE dans toutes les Eglises du Diocèse.—A N.-Dame, à 6 h., Assemblée de l'Union de Prières.
- 21 Lundi, St. Thomas, Apôtre.—40 Heures à St. Thomas.
- 22 Mardi, De la Férie.
- 23 Mercredi, *Jeûne*, De la Férie.—A l'Hôp. Général et à l'Hospice St. Joseph, à 4 h., Bénédiction du SS. Sacrement, pour la mort de Mme. Youville, leur fondatrice.—40 Heures au Couvent de Ste. Thérèse.
- 24 Jeudi, *Jeûne*. Vigile de Noël.—Au Pied-du-Courant, Messe de Minuit.
- 25 Vendredi, NOËL.—A la Cathédrale, à 5 heures, Messe de l'Aurore; à 9½ h. Office Pontifical.—Au Pied-du-Courant, Messe basse à 8 h. ; Vêpres, Sermon et Bénédiction du SS. Sacrement, à 3 h.—A l'Hôpital Général et à l'Hospice St. Joseph, à 5½ h. Bénédiction du SS. Sacrement.—A N.-Dame de Bonsecours, à 5 h. P. M., commencent les exercices de la Ste. Enfance, et se continuent tous les jours, à la même heure, jusqu'à la solennité de la Purification.—40 Heures à la Pointe-aux-Trembles.
- 26 Samedi, St. Etienne, premier Martyr.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h. Bénédiction du SS. Sacrement ; au Pied-du-Courant, à 5 h.
- 27 Dimanche, St. Jean l'Evangeliste.—A la Cathédrale, à 8 h. du matin et à 3¼ h. P. M. Office Canonial.—40 Heu. à Ste. Mélanie.
- 28 Lundi, SS. Innocents.
- 29 Mardi, St. Thomas de Cantorbery, Ev. et M.—40 Heures au Couvent de Ste. Scholastique.
- 30 Mercredi, Du Dimanche.
- 31 Jeudi, St. Sylvestre, Pape et Conf.—A l'Eglise des RR. PP. Jésuites, à 6½ h. P. M., *Miserere, Te Deum* et Bénédiction du SS. Sacrement.—A St. Pierre, à 6 h. Bénédiction du SS. Sacrement.—Au Pied-du-Courant, à 5 h. *Te Deum* et Bénédiction.—40 Heures au Collège de St. Laurent.

CHEF SUPREME DE L'EGLISE.

PIE IX.

JEAN-MARIE-MASTAI FERRETTI, né à Sinigaglia, le 13 Mai 1792 ; Archevêque de Spolète, le 21 Mai 1827 ; transféré au siège d'Imola, le 17 Décembre 1832 ; Cardinal Prêtre du Titre des SS. Pierre et Marcellin, le 14 Décembre 1840 ; élu Souverain-Pontife à Rome le 16 Juin 1846, et couronné le 21 du même mois.

EGLISE DE MONTREAL,

Erigée le 13 Mai 1836.

I. EVEQUE DEFUNT.

Monseigneur J. J. LARTIGUE, consacré le 21 Janvier 1821, sous le titre d'Evêque de Telmesse, nommé premier Evêque de Montréal le 13 Mai 1836, et mort le 19 Avril 1840.

EVEQUE ACTUEL.

Monseigneur IGNACE BOURGET, né à la Pointe-Lévi, le 30 Octobre 1799, élu Evêque de Telmesse et Coadjuteur de Montréal, le 10 Mars 1837, consacré sous ce Titre le 25 Juillet 1837, et devenu Evêque de Montréal le 23 Avril 1840.—Sa Grandeur est Membre de la Caisse Ecclésiastique de St. Jacques, de l'Association de 3 Messes et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

En 1841, Mgr. Bourget fit un premier voyage en Europe. Il quitta Montréal le 3 Mai, accompagné de M. Michel Power, curé de La-Prairie, lequel devint à la fin de cette même année le premier Evêque de Toronto, et de M. J. O. Paré, Chanoine de la Cathédrale et alors Assistant-Secrétaire du Diocèse. Sa Grandeur revint dans son Diocèse le 23 Septembre suivant, accompagné de M. B. Granjon, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice. Ce fut pendant ce voyage que Mgr., entr'autres affaires, s'occupa de procurer à son Diocèse l'établissement de quatre Communautés : les RR. PP. Oblats, qui y arrivèrent cette même année, le 3 Décembre 1841 ; les RR. PP. Jésuites, qui mirent pied sur la terre du Canada pour la deuxième fois, le 1er Juin 1842, 42 ans environ après la mort du R. P. Jean-Joseph Casot, le dernier des anciens Jésuites en ce pays depuis sa cession à l'Angleterre ; les Dames du Sacré Cœur, qui arrivèrent le 17 Décembre 1842 ; et les Religieuses du Bon Pasteur, qui n'arrivèrent qu'en Juin 1844.

En 1846, Mgr. entreprit un second voyage en Europe, pour les affaires de son Diocèse. Il quitta Montréal le 27 Septembre, et s'embarqua à New-York le 8 Octobre, accompagné de M. Joseph Baile et de M. P. A. Pinsonault, Prêtres du Séminaire de St. Sulpice; du R. P. Léonard, de la Congrégation des Oblats; de M. T. Rouisse, Novice de cette même Congrégation; et d'un Ecclésiastique, M. Alexandre Trudeau, qui entra au Noviciat de cette même Congrégation en France, et qui en est devenu membre depuis. Il revint le 27 Mai suivant, emmenant avec lui des Prêtres de la Congrégation de Ste. Croix; des Frères laïques appelés *Joséphites*, sous la direction des dits Pères de Ste. Croix; des Clercs Paroissiaux de St. Viateur; et des Religieuses de la Congrégation des Marianites de Ste. Croix.

En 1854, sur l'invitation faite à tous les Evêques par N. S. P. le Pape Pie IX. d'assister à la Proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception, qui devait avoir lieu le 8 Décembre de cette même année, Mgr. de Montréal, à la prière de Mgr. P. F. Turgeon, Archevêque de Québec, partit pour Rome, comme représentant de la Province Ecclésiastique de Québec à cette imposante cérémonie. Sa Grandeur quitta Montréal le 23 Octobre, accompagné de M. Charles LaRocque, Curé de St. Jean Dorchester, et de M. L. D. Charland, Curé de St. Clément de Beauharnais. Mgr. ne revint en Canada que le 29 Juillet 1856. Ce fut dans ce voyage que Mgr. de Montréal fut investi de la dignité d'Assistant au Trône Pontifical. Il prolongea son séjour à Rome pour y faire des Commentaires sur le Cérémonial des Evêques, en suivant attentivement toutes les fonctions pontificales qui s'accomplissent dans la Ville Eternelle, et qui sont vraiment comme le Cérémonial des Evêques *en actions*. Mgr. fit ensuite imprimer à Paris le Cérémonial en entier avec ses Commentaires. Sa Grandeur en ayant fait remettre un exemplaire à N. S. P. le Pape, Sa Sainteté lui écrivit à cette occasion la lettre dont nous donnons ici la traduction :

A Notre Vénérable Frère IGNACE, Evêque de Montréal.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu ces jours-ci Votre très-respectueuse lettre de Paris en date du 8 de Mai dernier, par laquelle, Vénérable Frère, Vous avez bien voulu Nous faire présenter l'Ouvrage que Vous avez composé dans le but d'expliquer le "Cérémonial des Evêques," d'après les usages et traditions de cette Eglise de Rome qui est la Mère et la Maîtresse de toutes les Eglises du monde.

Quoique les soins souverainement graves de Notre Suprême Pontificat et Nos occupations constantes ne Nous aient pas encore permis de goûter à loisir tout ce que renferme Votre Ouvrage, Nous Vous remercions cependant du plus profond de Notre âme, de ce que, dans ce travail, Vous avez, avant tout, eu pour but de faire que les Cérémon-

nies Sacrées telles que réglées par l'usage et les institutions de l'Eglise Romaine, soient, dans Votre Diocèse surtout, exécutées avec un soin de jour en jour plus grand et d'une manière parfaitement régulière, que le culte divin brille d'un éclat toujours plus beau, et que les esprits et les cœurs des fidèles soient sans cesse plus efficacement excités et enflammés d'amour pour la religion et la piété. Le but que Vous vous êtes proposé, incontestablement digne de toute louange d'ailleurs, témoigne hautement de l'excellence de Votre piété, de la foi entière et de l'obéissance respectueuse qui Vous attachent à l'Eglise de Rome, ainsi que de l'admirable sollicitude pastorale qui Vous anime dans le soin extrême que Vous mettez à procurer le salut spirituel de Votre troupeau.

Du reste, Nous sommes comme Vous, Vénérable Frère, fortement soutenu par l'espérance que la Très-Sainte Mère de Dieu, qui est aussi pour Nous tous une Mère pleine de tendresse et d'amour, la Vierge Marie dont Nous avons, avec une incompréhensible consolation d'âme, proclamé la Conception Immaculée dans une définition dogmatique, fera, par le secours de sa protection toute-puissante auprès de Celui qu'elle a enfanté, que toutes les difficultés étant applanies et toutes les erreurs dissipées, Notre Sainte Mère l'Eglise jouisse d'une paix et d'une liberté entières du lever du soleil jusqu'à son couchant, et que tous les infortunés que le mensonge égare rentrent dans les sentiers de la vérité et de la justice.

Continuez donc, Vénérable Frère, de remplir avec une activité toujours plus grande tous les devoirs d'un bon Pasteur, de presser, dans l'intérêt éternel, la multiplication des talents qui Vous ont été départis pour gagner des âmes au Christ, et de faire tous Vos efforts pour que les fidèles qui Vous sont confiés, constamment nourris par des paroles de foi, formés sans cesse aux préceptes de Notre très-sainte Religion, et cultivés par Vos soins, croissent dans la science des choses de Dieu et la connaissance de Jésus-Christ, et afin que, confirmés par l'onction de la grâce, ils parcourent d'un pied plus agile le chemin qui conduit à la vie.

Enfin, Nous saisissons l'occasion de ces remerciements que Vous mérite l'Ouvrage que Vous Nous avez fait présenter, pour appeler sur Vous les faveurs et les récompenses du ciel, et pour Vous accorder, avec toute l'affection et tout l'amour dont Notre cœur est animé, à Vous, Vénérable Frère, à tous les Clercs et fidèles laïques de Votre Eglise, la Bénédiction Apostolique comme gage de Notre spéciale dilection pour Vous.

Donné à Rome, à Ste. Marie-Majeure, le 10 Juillet 1856.

De notre Pontificat l'an onze.

PIE IX, PAPE.

Voici ce que S. E. le Cardinal Barnabô, Préfet de la Propagande, écrivait le 2 Juillet 1856 à Mgr. Baillargeon, Evêque de Tloa et Co-adjuteur de Québec, pour l'information des autres Evêques de la Province Ecclésiastique, concernant le travail ci-dessus mentionné. Après avoir parlé du Cérémonial de Baldeschi que le Concile de Québec avait soumis à l'examen de la S. C., Son Eminence ajoutait (nous donnons ici la traduction) :

“ L'Evêque de Montréal a fait un autre travail pour faire voir la pratique des Saintes Cérémonies qu'il avait notées à Rome ; or, je

pense que les Evêques du Canada pourront s'aider beaucoup de cet ouvrage dans une étude si louable, afin d'établir l'uniformité partout dans les divers Diocèses, et en conformité à l'usage observé dans la Ville Eternelle."

Monseigneur de Montréal, en adressant un exemplaire de son travail au Cardinal Barnabó, avait prié S. E. de vouloir bien le faire examiner, en l'assurant d'avance qu'il était prêt à faire les corrections qui seraient jugées nécessaires ; et Sa Grandeur a tenu parole ; car, à Son dernier voyage, Elle a fait imprimer à Paris une feuille qui contient les corrections qu'on lui a suggéré de faire ; on peut se procurer cette feuille à l'Evêché.

Maintenant on aimera sans-doute à connaître le témoignage que Mgr. Romagnoli, l'un des Maîtres de Cérémonies Pontificales, et Camérier Secret de Sa Sainteté, a porté sur cet ouvrage qu'il avait été chargé d'examiner. Après avoir parlé en général du zèle de l'Evêque du monde entier à encourager, surtout dans ces derniers temps, les études liturgiques, et à inspirer le goût des Saintes Cérémonies de l'Eglise Romaine, il s'exprime ainsi à propos du travail soumis à son examen :

" Parmi les Prélats en qui l'on admire le plus l'esprit et le zèle que Nous venons de signaler et parmi les auteurs qui ont écrit de nos jours sur la Sainte Liturgie, un rang d'honneur doit être assigné à Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, dans le Bas-Canada, Province Ecclésiastique de Québec. L'ouvrage de Sa Grandeur, publié à Paris en 1856, a pour titre : " Cérémonial des Evêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la Ste. Eglise Romaine, avec le texte latin."

" Animé d'un zèle et d'un amour tout particulier pour les saints rites et les cérémonies de l'Eglise, le pieux et savant Evêque, après avoir fait une étude spéciale des Décrets de la S. Congrégation des Rites et de l'ouvrage si remarquable de Catalan sur le Cérémonial des Evêques, a pris pour objet de son travail la partie pratique de ce Cérémonial. Son livre a été composé en partie à Rome, où le Vénérable Evêque se trouvait en 1854, chargé par son Métropolitain de représenter la Province Ecclésiastique de Québec à la Définition solennelle faite, cette année, par le Pape, du Dogme de l'Immaculée Conception. Il passa aussi plusieurs mois dans cette Ville, maîtresse et gardienne des saintes règles et de toutes les saines doctrines, assistant non-seulement à toutes les cérémonies de la Chapelle Sixtine, mais aussi à tous les Offices célébrés dans les Basiliques patriarcales et les autres Eglises capitulaires, examinant là, avec soin, dans leur application même, ces cérémonies si belles et si édifiantes, notant la partie, et je dirais volontiers, les mouvements de chacun des officiants.

" Ces études, ces observations et tous ces soins Nous ont donné l'ouvrage qui Nous occupe en ce moment. On pourrait l'appeler à bon droit un complément aux Commentaires de Catalan. Tandis, en effet, que le célèbre liturgiste s'étend surtout sur la partie scientifique et d'érudition, l'ouvrage de Mgr. Bourget est avant tout prati-

que. C'est comme un manuel très-utile des saintes cérémonies à l'usage des Evêques, des Chanoines et Chapitres, et de tous les Prêtres et autres Clercs qui ont quelques fonctions à remplir dans les cérémonies prescrites par le Cérémonial des Evêques, lequel est d'obligation pour tout le monde catholique.

“ Nous louerons hautement le Vénéralable auteur, et la voix du public se joindra à la Nôtre pour le remercier d'un ouvrage dans lequel Nous signalerons le choix même qu'il a fait d'un sujet si digne d'occuper le zèle d'un Evêque, la méthode claire et analytique qu'il a suivie, l'heureuse exécution de tout l'ouvrage, le grand bien qui peut en résulter pour tout le corps ecclésiastique, et cet amour surtout et ce dévouement pour le Pape et l'Eglise Romaine qui transpirent à toutes les pages du livre. Les fidèles des contrées les plus lointaines y verront aussi comment se font certaines cérémonies papales plus particulières, comme, par exemple, celles qui regardent la création des Cardinaux, l'Electio, le Couronnement et les Funérailles du Pontife de Rome, Pasteur suprême de toute l'Eglise catholique.

“ Tel est le jugement que Nous avons cru devoir porter sur cet ouvrage, après l'avoir lu et examiné, conformément à l'obligation qu'on Nous avait fait l'honneur de Nous imposer. Que si cet examen Nous a amené à faire sur certains points quelques observations, Nous les soumettons et Nous les abandonnons bien volontiers à l'appréciation si sage et si éclairée de l'illustre Evêque, qui Nous permettra de lui offrir en même temps l'expression de Notre vif désir devoir commenter, quelque jour, avec un égal succès, le Rituel et le Pontifical Romain, à la gloire de l'Episcopat, et pour le grand bien de l'Eglise de Dieu.”

Le 18 Janvier 1862, N. S. P. le Pape fit adresser une lettre par S. E. le Cardinal Caterini, Préfet de la S. C. du Concile, à tous les Evêques du monde, pour les inviter à assister à la Canonisation des 23 Martyrs Japonnais de l'Ordre des Mineurs Observantins, et du B. Michel des Saints, Confesseur de l'Ordre de la SS. Trinité pour la Rédemption des Captifs. Mgr. de Montréal, malgré Ses nombreuses occupations et la faiblesse de Sa santé, se fit un bonheur de Se rendre à cette honorable invitation; et, le 19 Mars suivant, Il entreprit son quatrième voyage au Tombeau des SS. Apôtres, accompagné de M. J. J. Vinet, Curé du Sault-au-Récollet, lequel se chargea volontiers des dépenses du voyage pour Sa Grandeur et pour lui-même, et de M. J. Désautels, Curé de Varennes. Par des lettres expédiées de Rome le 5 Septembre dernier, ces deux Messieurs ont été nommés *Chapelains Secrets d'Honneur* de Sa Sainteté; ce qui entre autres privilèges leur donne droit au titre de *Monseigneur*. M. J. L. Mongeau, Vicaire de Beauharnais, fut aussi de ce voyage que les médecins lui conseillaient de faire pour sa santé. Sa Grandeur revint de Son voyage le 7 Août suivant, et tout le monde se rappelle encore la brillante et honorable réception qui lui fut faite par les milliers de Catholiques de Son Diocèse qui purent être informés de Son arrivées. Depuis Son retour au milieu de nous, l'état de Sa santé a inspiré les plus vives alarmes à Son troupeau qui le vénère et le chérit avec tant de raison;

toutefois nous espérons que les continuelles supplications accompagnées, on pourrait dire, d'actes héroïques de dévouement de toutes les Communautés, non-seulement de ce Diocèse, mais encore de toute cette Province, jointes aux prières ferventes du Clergé et de tous les fidèles de Son Diocèse et d'un grand nombre même des Diocèses voisins seront favorablement entendues de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère, qui savent le besoin que nous avons, pour de longues années encore, de Sa présence au milieu de nous ; et nous sommes convaincus que S. G., qui n'aurait cependant qu'à y gagner à quitter aujourd'hui cette terre d'exil, en voyant la désolation de ses enfants, dira, dans sa grande charité, comme le Saint Evêque de Tours : *“ Si adhuc populo tuo sum necessarius non recuso laborem ; si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail.”*

Pendant son séjour à Rome, Monseigneur fut décoré du titre de Citoyen Noble Romain. Nous donnons ici la traduction des Lettres du Sénat qui lui confèrent cet honneur :

PIE IX,
SOUVERAIN PONTIFE REGNANT,
L'AN XVI.

Le Sénateur et les Conservateurs de la Ville de Rome.

Le Marquis Matthieu Antici Mattei, Sénateur.—Conservateurs, Jean Prince Chigi, le Chevalier Jean Ricci Paracciani, le Comte Ascanius Brazza, le Marquis François del Buffaio della Valle, le Chevalier Laurent Alibrandi, le Chevalier d'Olivo, le Chevalier Joseph Pulieri, le Chevalier Pierre Merolli.

Comme le IX des Kalendes de Juin, il a été question dans le Sénat du jour très heureux du VI des Ides de Juin où Pie IX, Souverain Pontife, Prince Très-Excellent, Très-Bienfaisant, le Consolateur du Peuple Chrétien, devait décerner les Honneurs célestes au XXVI Bienheureux Martyrs du Japon, ainsi qu'au Bienheureux Michel des Saints, Confesseur, et du très grand concours de VV. PP. Cardinaux, Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques, venant de toutes les parties de l'univers dans la Ville de Rome, le même Sénat a décidé, par un suffrage universel, que ces mêmes VV. PP. intrépides défenseurs de notre auguste foi, ayant bien mérité de la Religion Catholique, seraient inscrits sur la liste des Citoyens Nobles Romains, et comblés du même honneur dont se glorifiait St. Paul, Apôtre, Docteur des Nations, et que l'on placerait un marbre dans le Capitole, pour perpétuer la mémoire d'un si grand jour et de ce Décret. En conséquence, il plait au Sénat que l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, soit inscrit dans le Très-Grand Ordre des Citoyens Nobles Romains, et de lui expédier des Lettres publiques par l'autorité desquelles il devienne notoire que lui-même l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, a été décoré du titre de Citoyen Noble Romain, qu'il doit être compté au nombre des Citoyens nobles Ro-

mains, et qu'il lui est permis d'user et de jouir de tous les droits, honneurs et privilèges de Citoyens Nobles Romains, comme ceux qui en usent et qui en jouissent au plus juste titre, afin que tout ce qu'il a fait et exécuté de remarquable jusqu'à ce jour, et tout ce qu'il accomplira de semblable par la suite tourne à l'utilité et à la splendeur du Siège Apostolique et de Notre Ville.

Fait au Capitole, le IX des Kalendes de Juin, l'an MMDCXVI de la Fondation de Rome et de Jésus-Christ l'an MDCCCLXII.

Le Marquis Matthieu Antici Mattei, Sénateur ; Jean Chigi, Conservateur ; Jean Ricci Paracciani, Conservateur ; Ascanius Brazza, Conservateur ; François del Buffalo della Valle, Conservateur ; Laurent Alibrandi, Conservateur ; Louis d'Olio, Conservateur ; Joseph Pulieri, Conservateur ; Pierre Merolli, Conservateur.

LOUIS VERNUTELLI,

Secrétaire.

Voici la réponse de Monseigneur de Montréal, pour accuser réception des Lettres ci-dessus :

MONSIEUR LE SÉNATEUR ET MM. LES CONSERVATEURS,

J'ai reçu Vos Lettres publiques du IX des Kalendes du présent Mois de Juin, par lesquelles Vous me conférez, ainsi qu'aux autres Evêques de l'Univers Catholique, réunis aujourd'hui autour du Vénéré et Bien-aimé Pontife Pie IX, le titre et les privilèges des Citoyens Nobles de Rome.

Pour Vous témoigner, autant qu'il est possible, toute la reconnaissance dont je suis pénétré, je pense ne pouvoir rien faire de mieux que de protester que je regarde la faveur qui m'est accordée comme une des plus honorables dont je puisse être l'objet ; et que, comme l'Apôtre, j'en suis glorieux. Je me félicite d'être inscrit parmi les Citoyens de cette incomparable Cité, dont les Lois et les Institutions sont empreintes de l'esprit que le Christ est venu apporter à la terre, et que Rome est chargée de perpétuer.

Plus favorisés que ceux d'autres Cités, les Citoyens Romains se voient gouvernés, en quelque sorte, par le Catholicisme lui-même. Hélas ! ailleurs, les errements d'un esprit ennemi de celui du Christ s'infiltrèrent, trop souvent, jusque dans les entrailles des Institutions et de la Législation.

Heureux donc les Citoyens Romains, de ce que leur Cité brille comme le phare de la Vérité, et de ce que l'Idée Chrétienne s'y maintient intacte.

Qu'elle vive à jamais la Principauté temporelle du Vicaire du Roi des Rois ! Qu'elle vive comme l'étincelle destinée à raviver le feu sacré dans le sein de toutes les Principautés de ce monde !

Tels sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur de me souscrire,

M. le Sénateur et MM. les Conservateurs,

Votre très-humble et très reconnaissant serviteur,

+ IG. BOURGET, EV. DE MONTRÉAL.

A M. LE SÉNATEUR,
ET MM. LES CONSERVATEURS }
DE ROME.

Rome, 10 Juin 1862.

N. S. P. le Pape, en invitant tous les Evêques du monde à se rendre à Rome, pour la Canonisation des 26 Martyrs du Japon et de St. Michel des Saints, Confesseur, leur fit déclarer que cette visite pourrait compter pour celle qu'ils sont tenus de faire, à certaines époques, au Tombeau des SS. Apôtres, pour y rendre compte de leur Diocèse.

Mgr. de Montréal qui, pour se conformer aux Saints Canons, aurait dû faire cette visite en 1863, fut heureux de profiter de cette nouvelle faveur accordée par le Souverain Pontife, et prépara un Rapport sur Son Diocèse pour le présenter à la S. Cong. de la Propagande. Nous en publions ci-dessous une petite partie.

EXTRAIT DU RAPPORT présenté à la Propagande par Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal, lors de son Voyage à Rome, en 1862.

(Les renseignements présentés dans ce Rapport ont été fournis en 1861).

Le Diocèse de Montréal fut érigé par Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, le 13 Mai 1836. Mgr. Lartigue, qui avait été consacré le 21 Janvier 1821 sous le titre d'Evêque de Telmesse et de suffragant Auxiliaire de l'Evêque de Québec, en fut le premier Evêque. Ce Diocèse fait aujourd'hui partie de la Province Ecclésiastique de Québec, laquelle fut érigée par Grégoire XVI, le 12 Juillet 1844.

Il y a un Chapitre, qui fut érigé le 18 Janvier 1841. Aujourd'hui, il s'y trouve 7 Chanoines et 2 Chapelains qui tous résident avec l'Evêque.

On compte dans ce Diocèse 121 Paroisses ou Missions. Chacune de ces diverses Paroisses a son Eglise ou Chapelle pourvue de tout ce qui est nécessaire au culte.

Il y a dans ce Diocèse un Grand Séminaire dirigé par 5 Prêtres du Séminaire de St. Sulpice, et où l'on compte annuellement de 50 à 60 élèves en Théologie. Il y a 54 Prêtres dans le Séminaire de St. Sulpice, lesquels dirigent la Paroisse de Montréal, 1 Communauté d'Hommes

(les Frères des Ecoles Chrétiennes), 3 Communautés de Femmes, la Mission des Sauvages du Lac-des-Deux-Montagnes et beaucoup d'autres bonnes œuvres.

Le Petit Séminaire est dirigé par 7 Prêtres de St. Sulpice et 6 Clercs, et environ 150 élèves fréquentent cet établissement.

Le Collège Ste. Marie, dirigé par 12 Pères de la Compagnie de Jésus, compte 160 élèves.

Le Petit Séminaire de St. Charles, dans la Paroisse de Ste. Thérèse, à 21 milles de Montréal, est dirigé par 6 Prêtres séculiers et 7 Clercs ; 150 élèves en suivent les cours.

Le Collège de L'Assomption, dans la Paroisse de même nom, à 24 milles de Montréal, est sous la direction de 5 Prêtres et de 9 Clercs ; 200 élèves y reçoivent leur éducation.

Le Collège *Joliette*, sur la Paroisse de St. Charles de l'Industrie, à 42 milles de Montréal, est sous la direction de 5 Prêtres de la Congrégation de St. Viateur et de 2 Clercs ; 200 élèves en suivent les cours.

Le Collège *Masson*, sur la Paroisse de St. Louis de Terrebonne, à 18 milles de Montréal, compte 210 élèves sous la direction de 3 Prêtres séculiers et de 8 Clercs.

Le Collège de Rigaud, sur la Paroisse de Ste. Magdeleine de Rigaud, à 36 milles de Montréal, est dirigé par 1 Prêtre de la Congrégation de St. Viateur et 6 Frères de la même Congrégation ; 150 élèves y reçoivent leur éducation.

Il y a aussi une *Ecole Normale*, destinée à former à la piété et à une saine doctrine les jeunes gens qui se consacrent à l'éducation surtout dans nos campagnes. Cette haute Ecole est sous la direction d'un catholique distingué et d'un Prêtre nommé par l'Evêque.

Il se trouve dans la ville de Montréal, outre la Cathédrale et l'Eglise Paroissiale, 29 Eglises ou Chapelles où l'on célèbre la Ste. Messe et où l'on conserve le SS. Sacrement. Dans les Paroisses de la campagne, outre les Eglises Paroissiales, il s'y trouve 51 Chapelles où l'on célèbre la Messe et où l'on conserve le SS. Sacrement.

Il y a 52 Vicaires et autres Prêtres qui aident les Curés dans le Ministère Pastoral.

Il y a dans tout le Diocèse 344,350 catholiques.

Il s'y trouve 607 Ecoles catholiques ; 24,033 garçons et 30,901 filles y reçoivent l'éducation.

Il y a 307 Prêtres tant indigènes qu'étrangers ; 283 appartiennent au Clergé séculier ; 14 à la Compagnie de Jésus ; 8 à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ; 5 Prêtres à la Congrégation de Ste. Croix ; et 7, à celle des Clercs Paroissiaux de St. Viateur. Parmi ces Prêtres, 229 sont Canadiens, 67 Français, 9 Irlandais, 1 Anglais, 1 Italien.

Il y a 63 Frères des Ecoles Chrétiennes qui donnent l'éducation à 3,752 enfants ; 36 Frères de St. Joseph qui instruisent 440 enfants ; et 53 Clercs de St. Viateur qui donnent l'éducation à 1,160 enfants.

Il y a 10 Couvents de Femmes : 1o. les Religieuses Hospitalières de St. Joseph, pour le soin des malades ; 2o. les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des filles ; 3o. les Filles de la Charité, connues sous le nom de *Sœurs Grises*, pour la régie de l'Hôpital-Général ; 4o. les Sœurs de Charité, connues aussi sous le nom de Sœurs de la Providence, pour le soin des femmes âgées et infirmes, des orphelins et surtout pour assister les pauvres et les malades à domicile ; 5o. les Religieuses du Bon-Pasteur, pour recueillir les filles repenties ; 6o. les Dames du Sacré-Cœur, pour l'éducation des filles ; 7o. les Sœurs de Miséricorde, pour la régie de la Maternité ; 8o. les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, pour l'éducation des filles ; 9o. les Filles de Ste. Anne, pour l'éducation des filles ; 10o. les Marianites ou Sœurs des Sept-Douleurs, pour l'éducation des filles. Dans ces divers Couvents, on compte 929 Religieuses professes et 143 Novices.

Dans cette partie du territoire qui forme aujourd'hui le Diocèse de Montréal, il s'y trouvait en 1840, 208,325 catholiques, 111 Prêtres, 86 Paroisses ou Missions, 69 Eglises, 23 Chapelles, 1 Séminaire, 3 Collèges, 1 Congrégation Religieuse d'Hommes (les Frères des Ecoles Chrétiennes), et 30 Religieux, 3 Couvents de Femmes avec 156 Religieuses. Elles avaient sous leurs soins 1,460 infirmes et donnaient l'éducation à 1,100 petites filles.

Aujourd'hui, dans cette même partie, il y a 313,759 catholiques, 283 Prêtres séculiers, 30 réguliers, 121 Paroisses ou Missions, 135 Eglises, 46 Oratoires, 60 Chapelles, 3 Séminaires, 5 Collèges, 5 Congrégations Religieuses d'Hommes et 157 Religieux, 10 Communautés de Femmes et 929 Religieuses, ayant sous leurs soins 2480 malades ou infirmes et 9,575 jeunes filles auxquelles elles donnent l'éducation.

Nous terminons ces quelques notes sur le 4me voyage de Mgr. de Montréal à Rome, par la publication d'une notice abrégée, faite à Rome même par Sa Grandeur, sur les 26 Martyrs du Japon. Nous en publions une aussi sur St. Michel des Saints, que Sa Grandeur a rédigée à l'Hôtel-Dieu, dans les quelques moments que sa grave maladie lui permettait de s'occuper un peu. Elle est plus étendue que celle des Martyrs, parce que, depuis quelques semaines, plusieurs guérisons étonnantes ayant été opérées en cette ville par l'intercession de ce Saint, Mgr. a pensé que l'on aimerait à avoir un peu plus de détails sur cette vie extraordinaire.

Ce fut le 8 Juin 1862, comme tout le monde le sait, que N. S. P. le Pape, environné de 43 Cardinaux, de 58 Patriarches, Primats et Ar-

chevêques et de 186 Evêques, et en présence de plus de 3,000 Prêtres et de plus de 50,000 personnes, décerna les honneurs des Autels aux SS. Martyrs et au Bienheureux Michel des Saints, dont on va dire maintenant un mot.

Parmi ces 26 Martyrs, six sont enfants de St. François d'Assise, trois appartiennent à la famille de St. Ignace, et dix-sept sont du Tiers-Ordre du même St. François. Voici leurs noms et leurs qualités en deux mots :

I. Fr. Pierre Baptiste, Prêtre et Prédicateur. Il était Espagnol, et il avait environ 50 ans. Il appartenait à une grande famille ; et dévoré de zèle pour le salut des Infidèles, il s'était joint aux Missionnaires qui allaient prêcher l'Evangile aux Iles Philippines.

II. Fr. Martin de l'Ascension, aussi appelé de Aguire. Il était prêtre, natif d'Espagne et d'une noble famille. Il avait trente ans, et était entré tout jeune dans l'Ordre de St. François. Il s'était consacré aux Missions, dans un ardent désir de souffrir le martyre.

III. Fr. François Blanco, Prêtre et Prédicateur, né en Espagne et âgé d'environ trente ans. Il est bon de remarquer que ce fut dans le comté de Montréal, en Gallacie, qu'il vint au monde, et qu'il s'attacha d'abord à la province de St. Jacques, en entrant dans l'Ordre des Mineurs, et ensuite à celle de St. Joseph, en embrassant l'Etroite Observance. Connaissant parfaitement la langue Japonnaise, il se consacra à cette Mission, avec un ardent désir de travailler au salut des âmes.

IV. Fr. Philippe de Jésus, autrement appelé De Las Casas, clerc acolythe, âgé de 23 ans. Il était né au Mexique, de parents Espagnols, encore plus distingués par leur vertu que par leur noblesse, comme le prouve la conduite qu'ils tinrent à l'égard de leur fils. Car celui-ci était entré chez les Mineurs Observantins, et s'étant enfui du Monastère où il avait fait profession, ses parents ne voulurent pas le revoir ; et ils le firent reléguer aux Iles Philippines. Dieu bénit cette sainte sévérité ; car leur fils, comprenant le malheur de son apostasie, rentra dans son saint état. Ce qu'ayant appris son père et sa mère, ils obtinrent du Commissaire Général de l'Ordre que leur fils fût renvoyé au Mexique. Mais Dieu en disposa autrement ; car une furieuse tempête le porta non au Mexique, mais dans un port du Japon. Le B. Pierre Baptiste qui était Commissaire à Méaco le chargea de remplir les fonctions du ministère apostolique, et ce fut dans le couvent de Ste. Marie des Anges, qu'il fut pris comme les autres.

V. Fr. François de St. Michel, laïque profès, Espagnol et âgé de 54 ans. Il fut envoyé dans la N. Espagne et demeura quelques années au Mexique. Il fut envoyé de là dans une autre province où il

eut à souffrir beaucoup d'outrages et d'injures. Il accompagna ensuite le F. Pierre Baptiste aux Philippines où il mena une vie si pure, qu'il était en vénération, à cause des dons singuliers de la grâce dont il plut à Dieu de l'orner.

VI. Fr. Gonzalve Garzia, laïque profès, né dans les Indes Orientales, de parents Portugais. A l'âge de 15 ans, il se mit à la suite de quelques Missionnaires Jésuites, qui allaient au Japon, et ayant appris le langage du pays, il remplit avec zèle la fonction de catéchiste. Après avoir ainsi passé huit ans au Japon, il alla aux Iles Philippines où il entra chez les Frères Mineurs, et il devint l'interprète et le compagnon du F. Pierre Baptiste. Tous les six étaient de l'Ordre des Mineurs Observantins de l'Étroite Observance.

VII. Paul Miki, Japonnais, de la Société de Jésus, d'une famille illustre, et fort instruit dans les sciences profanes et sacrées. Il avait 33 ans, et il était à la veille d'être promu au sacerdoce ; il avait par ses discours et ses écrits retiré plusieurs de ses concitoyens des sentiers de l'erreur ou du vice.

VIII. Jean Soan ou de Goto, Japonnais, de la Société de Jésus, âgé de 18 ans, qui tout en étudiant les lettres, enseignait la religion à ses compatriotes.

IX. Didace ou Jacques Kisai, Japonnais, Jésuite, âgé de 64 ans, qui tout en se donnant aux travaux domestiques avec humilité et patience, faisait l'office de catéchiste et vaquait à la méditation journalière de la Passion de Notre Seigneur.

X. Paul Suzuqui, Japonnais, du Tiers-Ordre de St. François, qui composa plusieurs ouvrages pour l'instruction des Néophytes, servait les malades dans l'hôpital des Frères, et était leur interprète.

XI. Gabriel de Duisco, du royaume de Ize, du Tiers-Ordre, disciple des Frères, âgé de 19 ans.

XII. Jean Quizuya, Japonnais de la ville de Méaco, qui venait d'être baptisé, du Tiers-Ordre et voisin des Frères.

XIII. Thomas Danchi, né à Méaco, du Tiers-Ordre et interprète des Frères.

XIV. François, citoyen de Méaco, du Tiers-Ordre, médecin et écrivain de quelques traités pour la défense de la doctrine chrétienne, interprète des Frères et âgé de 46 ans.

XV. Thomas Cosaqui, Japonnais, du Tiers-Ordre, servant de messe, âgé de 15 ans.

XVI. Joachim Saquijor, Japonnais du Tiers-Ordre, employé à faire la cuisine pour les Frères, et à servir les malades dans l'hôpital.

XVII. Bonaventure ou Venture, Japonnais de Méaco, du Tiers-Ordre, qui ayant été baptisé dans son enfance, et ayant eu le malheur de perdre ses parents, était retourné à l'idolâtrie. Mais ayant été depuis instruit par les Frères des obligations qu'il avait contractées à son bap-

tème, il rentra dans le sein de l'Eglise, et il s'attacha tellement à ses pères dans la foi, qu'il ne voulut plus s'en séparer, se consacrant tout entier à les servir.

XVIII. Léon Carazuma, Japonnais, d'une illustre famille, du Tiers-Ordre et principal interprète des Frères.

XIX. Mathias, Japonnais, du Tiers-Ordre, qui fut pris pour un autre Mathias, qui était absent, et qui reçut à sa place la couronne du martyre.

XX. Antoine, Japonnais de Nangasaqui, enfant de 13 ans, né d'un père chinois et d'une mère japonnaise, qui avait été baptisé peu de mois auparavant, qui allait à l'école et servait la Messe du Père Commissaire.

XXI. Louis Ibarchi, Japonnais, neveu du B. Paul, mentionné dans le nombre suivant, âgé de 12 ans, baptisé peu de mois auparavant, du Tiers-Ordre, fréquentant l'école des Frères et leur servant la messe.

XXII. Paul Yuaniqui Ibarqui, Japonnais, cousin-germain du B. Léon, dont il a été parlé plus haut, nouvellement baptisé, du Tiers-Ordre, voisin et interprète des Frères.

XXIII. Michel Cosoqui, Japonnais, du Tiers-Ordre, voisin et ami intime des Frères.

XXIV. Pierre Sequeixein, Japonnais, du Tiers-Ordre, qui, en servant les Frères qui étaient en prison, fut incarcéré par les geôliers et ajouté au nombre des Martyrs.

XXV. Côme Raquisa, Japonnais, qui vivait à Méaco, d'une famille noble et riche, nouvellement baptisé, du Tiers-Ordre, servant les pauvres dans l'hôpital des Frères et leur interprète.

XXVI. François Fahelante (Compiutensis) qui, s'étant fait le serviteur des Frères dans la prison, mérita l'insigne bonheur de mourir avec eux pour la foi.

Ils furent pris par l'ordre du tyran Taïcosama, qui avait usurpé la couronne, après avoir massacré son légitime souverain, Nobunanga, et mis en prison le 13 Décembre 1596, à l'instigation des Bonzes qui étaient devenus furieux en voyant que les temples de leurs faux dieux étaient presque abandonnés. La sentence de mort qui fut portée contre eux étaient évidemment en haine de la religion. Elle n'eut pas été plutôt publiée qu'on l'afficha dans les lieux les plus fréquentés de Méaco.

Le lendemain matin, tous les Martyrs furent conduits à pied, les mains attachées derrière le dos, à une certaine place publique de la haute ville de Méaco, où on leur arracha une partie de l'oreille gauche. Après ce supplice, on les fit monter trois à trois dans des chariots, pour leur faire faire, selon la coutume, le tour de la ville. Puis ils furent reconduits à leur prison.

Le lendemain, c'est-à-dire le 3 Janvier, par l'ordre du tyran, cette

très-noble cohorte fut mise sur des bestiaux et conduite à Ozaca, où on la traîna ignominieusement par les rues, pour la donner en spectacle. Ils furent ensuite tous menés d'Ozaca à Sacaïo (Sacojum) où ils furent aussi promenés par la ville avec insultes. Taïcosama ordonna après cela qu'ils fussent conduits à pied à Nangasaqui, avec des lettres publiques, pour que d'un lieu à un autre on leur donnât des gardes et les autres choses nécessaires pour se rendre à Nangoïa (Nangojam) où les attendait Fossembure (Fozamburus) pour les prendre sous sa garde et les conduire jusqu'à Nangasaqui. Ils partirent donc de Sacaïo, le 9 Janvier, entourés de satellites ; et l'on portait devant eux une copie de leur sentence affichée sur une planche par ordre du tyran. Cette sentence ne condamnait à la mort que 21 chrétiens ; mais le long de la route deux autres Confesseurs furent ajoutés au nombre des Martyrs, savoir Pierre et François qui furent saisis par les gardes, pendant qu'ils donnaient aux prisonniers quelques rafraîchissements, et qui furent conduits avec eux au lieu du supplice parce qu'ils se disaient chrétiens. Les captifs arrivèrent à Fucata, le dernier jour de Janvier. Cependant on porta à Fossembure la nouvelle que les prisonniers arriveraient bientôt ; et on lui remit en même temps les lettres de l'Emperer, qui lui enjoignait de les envoyer sans délai à Nangasaqui. On partit de Fucata, le premier Février, et on arriva en un lieu nommé Carazu, à trois lieues de Nangoïa où Fossembure les attendait avec ses satellites. Ayant poursuivi leur route, ils entrèrent dans le royaume de Figen, et arrivèrent à Zucazachi, d'où ils repartirent le lendemain matin.

Les athlètes de J.-C., comprenant qu'à chaque moment ils se rapprochaient du martyre qu'ils avaient à endurer, préférèrent malgré la rigueur du froid faire le reste du voyage à pied jusqu'à Sinonqui (Sinonchum), à 8 ou 9 lieues de Nangasaqui. Le 4 Février à midi, les prisonniers arrivèrent à Sinonqui. Sur le soir du même jour, avant qu'ils embarquassent sur le navire, qui devait les conduire à Tonchiza, (car il y avait sept lieues à faire par mer) les satellites leur lièrent à tous, excepté aux Frères mineurs, les mains derrière le dos, et leur mirent des cordes au cou. Ils abordèrent bientôt au port de Tonchiza, et ils passèrent toute la nuit sur le vaisseau, exposés à une brume froide. Fossembure avait préparé pour tous une place à Nangasaqui ; mais craignant qu'il n'y eût quelque tumulte à cause du grand nombre de chrétiens qui se trouvaient dans cette ville, il changea de sentiment, il décréta qu'ils seraient exécutés hors de la ville, le lendemain, savoir le 5 Février. Il arriva dans le voyage un fait bien digne de passer à la mémoire de tous les siècles à venir. Les parents du jeune Antoine étant venus à sa rencontre et s'efforçant de le faire renoncer à la foi chrétienne par leurs caresses et leurs larmes, il résista avec une constance inébranlable à toutes leurs sollicitations,

en leur adressant ces belles paroles : “ *Les biens que vous me promettez sont terrestres et périssables ; mais ceux que J.-C. m’a promis sont éternels et célestes.* ” Se dépouillant ensuite de l’habit dont il était couvert, il le donna à ses parents en disant : *Voici l’habit que vous m’avez donné, je vous le rends.* Puis, ainsi dépouillé, il courut joyeusement vers sa croix, la baisa plusieurs fois en la pressant dans ses bras et entonna le *Te Deum*. Tous les autres Martyrs furent comme lui attachés à des croix qui avaient été d’avance préparées sur une colline comme sur un calvaire. Ainsi élevés sur cet instrument de supplice, ils ne cessaient de prêcher la foi de Jésus-Christ. Le pieux et généreux père de Jean de Goto était présent au supplice de son fils, mais avec des sentiments bien différents de ceux des parents du jeune Antoine. Car il paraissait envier son bonheur. Paul Miki fit de sa croix triomphale une chaire bien éloquente, sur laquelle, dans l’ardeur de sa charité, il prêcha, avec son éloquence naturelle, la religion chrétienne à la foule qui l’entourait, se réjouissant ouvertement de ce qu’il mourait sur la croix comme Jésus-Christ et au même âge que lui. Enfin, ils furent tous transpercés de deux lances, depuis le bas des côtés jusqu’aux épaules, et ils rendirent à Dieu leurs âmes victorieuses, pour être de suite introduites dans le ciel, le 5 Février 1597. Leurs corps demeurèrent longtemps suspendus à ces gibets, qui étaient gardés par des satellites.

Le Dieu tout-puissant voulut attester par plusieurs prodiges la sainteté de ces généreux Martyrs. Les prodiges que je vais raconter ont été reconnus par la Sacrée Congrégation des Rites :

1o. A l’heure même où les Martyrs furent pris, il parut une grande comète, qui paraissait s’étendre depuis les Iles Philippines jusqu’à Nangasaqui, où ils devaient être attachés à la croix. Sa crinière se terminait en forme de croix. Elle parut toutes les nuits jusqu’à ce que les Martyrs fussent arrivés au lieu du supplice, et depuis lors elle ne parut plus.

2o. Pendant que les Martyrs étaient en prison dans la ville de Méaco, un horrible tremblement de terre se fit sentir pendant trois heures et renversa quelques temples d’idoles.

3o. Il y eut encore à Méaco un fléau épouvantable, qui annonçait la colère du ciel ; ce fut une grande inondation, causée par des pluies abondantes, et dans laquelle plusieurs personnes de l’un et de l’autre sexe périrent.

4o. L’image de St. François-Xavier, qui était exposée dans l’Eglise des Frères, sua du sang après que les Martyrs eurent été pris.

5o. Pendant que les Martyrs étaient suspendus à leurs croix et que de là ils prêchaient la foi de J.-C., une certaine femme infidèle, qui était à l’extrémité, ayant perdu l’usage non-seulement de sa langue, mais encore de tous ses autres sens corporels, s’approcha

d'eux. Elle n'eut pas plutôt baisé la croix du F. Pierre Baptiste qu'elle se mit à parler, et demanda avec instance le baptême. L'ayant reçu de ce Frère qui vivait encore, elle fut parfaitement guérie. Ce Frère, n'étant comme les autres Martyrs, attaché à la croix qu'avec des cordes, il put verser sur cette femme, pleine de foi, l'eau du baptême.

60. Trois jours après la mort du F. Pierre Baptiste, il sortit de son corps attaché à la croix une grande quantité de sang.

70. Les corps des Martyrs demeurèrent suspendus à la croix, après leur mort, pendant deux mois ; cependant leurs figures ne se décomposèrent point ; et ils paraissaient encore vivants.

80. Les oiseaux de proie, que l'on appelle dans ce pays Mascongues, et qui ont coutume de dévorer les cadavres des condamnés et de se nourrir de leur chair, ne touchèrent nullement aux corps des Martyrs, au grand étonnement de ceux qui étaient présents.

90. Pendant les deux mois que les corps des Martyrs demeurèrent suspendus à leurs croix, le F. Pierre Baptiste fut vu, après avoir laissé la croix, disant la messe dans l'Eglise de St. Lazare, au Monastère de Nangasaku, et le jeune Martyr Antoine, en habit blanc, la lui servait. Deux témoins oculaires, Jean Rodriguez Curiel et Jean-Baptiste de Aguirre, déposèrent qu'ils l'avaient vu de leurs propres yeux. Jean de Aguirre attesta dans le temps qu'il avait vu le F. Pierre Baptiste dire la messe dans l'Eglise du Couvent de Nangasaku ; qu'effrayé de ce spectacle, il s'était rendu au lieu où les Martyrs étaient attachés à leurs croix, et qu'il vit celle du F. Pierre Baptiste sans son corps. Ayant demandé aux gardiens, qui étaient païens, où était le corps du F. Pierre Baptiste, ils lui répondirent qu'il arrivait très-souvent que cette croix était nue ; et qu'ensuite après un certain temps le corps du F. Pierre Baptiste leur paraissait de nouveau attaché à la croix. C'est pourquoi, ce même témoin retourna en toute hâte au lieu où il avait vu le F. Pierre Baptiste offrir le sacrifice eucharistique : et il ne l'y trouva point. Etant revenu de là aux croix, il vit le corps du Martyr suspendu à la sienne. Pierre Montoya et Jean Rodriguez Curiel, cités plus haut, ont déposé la même chose et ont attesté que les gardiens païens leur avaient appris les mêmes faits.

Ce fut peu de temps après la mort des Saints Martyrs que le P. Provincial des Franciscains, aux Iles Philippines, reçut une copie authentique de la sentence de Taïcosama. Elle était conçue en ces termes :

“ Après que l'Empereur, ces années passées, eut défendu la loi que prêchent les Pères, quelques Pères, qui sont appelés Légats Luzons (Legati Luzoni), (c'est-à-dire des Philippines et du Roi d'Espagne), et qui habitent la cour et qui prêchent la dite loi, sont eux-mêmes pour cela condamnés avec les Japonnais qu'ils ont

“ convertis à leur loi ; lesquels tous ensemble au nombre de vingt-quatre, seront attachés à des croix à Nangasaqui. Et parce qu’à l’avenir Sa Majesté défend de nouveau et avec une plus grande rigueur cette loi, sachez ceci et ordonnez que cet ordre soit gardé avec rigueur. Et si par hasard quelqu’un va au contraire de cette loi, qu’il soit lui et toute sa famille puni de mort. Donné le 20^{me} jour de la onzième lune de la première année de l’Age appelé “ Coioco.”

Ce fut immédiatement après la mort de ces Bienheureux Martyrs que commencèrent les procédures pour constater les faits qui servent de bases au procès de leur canonisation qui enfin, après environ trois siècles, va se terminer à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand honneur de ses Saints.

Tel est le court précis historique du martyr des 26 Bienheureux qui vont devenir nos puissants protecteurs, en recevant l’insigne honneur de la canonisation. Je laisse à notre piété de faire les réflexions que fournit à la contemplation un si beau sujet.

Abrégé de la Vie de St. Michel des Saints.

Nous allons au-devant des désirs de nos lecteurs, en leur donnant le précis de la vie admirable de ce grand serviteur de Dieu, et en leur faisant connaître certains faits miraculeux qui montrent combien son crédit est puissant dans le ciel.

St. Michel des Saints naquit en Espagne, de parents très-chrétiens, le 29 Septembre 1591, et on lui donna le nom de l’Archange St. Michel dont on fait la fête en ce jour, et qu’il s’efforça d’imiter toute sa vie.

Prévenu de bonne heure des plus abondantes bénédictions du ciel, il consacra les premières lueurs de sa raison à l’amour divin. Déjà à l’âge de cinq ans il pleurait, en méditant la Passion de Notre-Seigneur ; et il aurait voulu partager avec Jésus les douleurs de la croix, pour que cet aimable Jésus eût moins à souffrir. Comme on lui disait que c’était pour expier nos péchés que Notre Seigneur avait souffert tant de tourments, il commença dès lors à mener une vie pénitente, pour effacer des péchés qu’heureusement il n’avait pas commis.

Afin de pouvoir satisfaire plus facilement cet attrait extraordinaire pour la pénitence, il résolut de quitter la maison paternelle, et de s’ensevelir, toute sa vie, dans la solitude, pour pleurer ses péchés et ceux de tout le monde. Ce n’était là sans doute qu’un désir d’enfant ; toutefois il se mit sérieusement en devoir de l’accomplir.

Il gagna donc, avec un petit compagnon de son âge qu’il avait engagé à le suivre dans la solitude, vers le Mont Sèni, qu’il avait choisi

si pour son lieu de retraite. Sans pain, sans provisions, sans autre ressource que leur innocence, leur foi et leur confiance en Dieu, ils cherchèrent quelque grotte qui pût les abriter. Dans la première qu'il rencontrèrent, ils virent de gros serpents. Ils eurent peur : on pouvait s'effrayer à moins. "Que n'avons-nous une croix, s'écria Michel, pour faire fuir ces serpents !" Bientôt ils trouvèrent deux autres grottes ; et chacun prit la sienne, pour mener la vie érémitique.

Cependant ils ne tardèrent pas à être découverts par leurs parents, qui s'étaient mis à leur poursuite. Henri Argemir, père de notre Saint, en entrant dans la grotte de son fils, le trouva à genoux, fondant en larmes. Tout attendri lui-même à cette vue, il lui demanda de quoi il pleurait. *Je pleurs la Passion de Jésus-Christ*, répondit l'enfant. Le père, surpris et édifié de cette réponse d'un enfant de cinq ans, lui dit : *Qu'est-ce que Jésus-Christ ?* Michel leva la tête, ouvrit de grands yeux et répondit qu'il ne le savait pas. Pauvre enfant ! On lui demandait une définition de celui qu'il aimait par-dessus tout et dont il avait le sentiment profondément gravé dans le cœur, avant que le catéchisme lui eût appris à rendre compte de sa foi. Quoiqu'il en soit, ce bon père, heureux d'avoir retrouvé un fils si digne de lui, ne pouvait plus le regarder sans se sentir vivement touché de sa candeur et de son innocence. Un jour il lui demanda s'il avait espéré pouvoir vivre sans manger, dans sa grotte. L'enfant lui répondit que le bon Dieu, qui avait nourri plusieurs Saints dans le désert, aurait eu bien soin de lui.

Michel rentra donc dans la maison paternelle, pour y recevoir l'éducation qui convenait à son âge. Mais il continua autant qu'il lui fut possible les exercices qu'il avait commencé à pratiquer dans son ermitage. Retiré dans les coins les plus cachés de la maison, il donnait un libre cours à ses larmes, en méditant sur la Passion de Jésus-Christ, et en pensant à l'ingratitude des hommes qui ne cessent d'offenser un si bon Maître. Il n'éprouvait aucun plaisir à jouer avec les enfants de son âge. Car se sentant appelé à un genre de vie plus sérieux, il avait besoin de silence et de recueillement pour s'occuper de Dieu, qui résidait dans le sanctuaire si pur de sa belle âme. Le désir de se consacrer à Dieu augmentait en lui de jour en jour, ainsi que le mépris de toutes les choses de la terre. Heureux enfant qui détestait le monde, qu'il connaissait à peine ! Mais Dieu, qui le voulait tout pour lui, prenait soin de lui en inspirer lui-même un profond dégoût.

Ces exercices de piété ne nuisirent pas à ses progrès dans les études. On le mit au latin où il obtint de grands succès, jusques-là qu'il était consulté par ses condisciples à qui il expliquait ce qu'ils ne comprenaient pas. Profitant de l'ascendant que lui donnaient sur eux ses talents et ses vertus, il les portait à Dieu, avec un zèle

admirable. En récréation, il trouvait moyen de rendre la conversation pieuse et intéressante. Il leur enseignait à pratiquer la pénitence pour laquelle il avait un attrait singulier, et il leur distribuait de petites cordes en forme de discipline, pour qu'ils châtiassent durement leurs corps innocents, afin de les préserver de la contagion du vice. Il les conduisait dans sa chapelle où il les faisait prier et chanter des cantiques. C'était là aussi qu'il les prêchait avec un tel succès que ses jeunes amis ne l'appelaient pas autrement que la *fleur des Saints*.

Ayant entendu dire que le Carême était institué pour macérer la chair, il voulut jeûner tous les jours de la sainte quarantaine. Son père l'aimait trop et était d'ailleurs trop sage pour le lui permettre. Toutefois voulant le contenter par un juste milieu, il lui permit, quand il eut atteint ses sept ans, de jeûner la moitié du Carême. Il le trouva alors si frais et si dispos, qu'il crut pouvoir le laisser encore jeûner les Mercredis, Vendredis et Samedis de la dernière moitié du Carême. Sa santé n'eut rien à souffrir de ce long jeûne. Il s'accoutuma si bien au maigre et au jeûne que les années suivantes, on crut pouvoir lui accorder de faire le Carême complet, tel que l'Eglise l'a établi.

La servante étonnée de ces pénitences, lui demanda pourquoi il jeûnait ainsi. *C'est*, lui répondit-il, *pour obtenir le pardon de mes péchés*. Sa coutume était de distribuer aux pauvres ce qu'on lui donnait pour déjeûner. Par esprit de pénitence, il marchait quelques fois pieds nus sur la terre froide, sur la neige et sur la glace. Il se renfermait d'autres fois dans des appartements reculés, pour se donner la discipline avec de petites cordes, garnies de beaucoup de nœuds.

Il portait sur sa poitrine une petite croix de bois, armée aux quatre extrémités de petits clous. Il se roula un jour dans les ronces et les épines, voulant, disait-il, imiter St. François d'Assise. Il passait quelques fois plusieurs jours à ne manger que des herbes crues, en disant qu'il voulait faire un saint. Autant qu'il le pouvait, il couchait sur la dure, ou sur de petits fagots, n'ayant qu'une pierre pour oreiller.

Il était d'une patience angélique, souffrant sans jamais se plaindre, ou plutôt avec une vraie joie, les plus mauvais traitements. Un des marchands à qui son tuteur l'avait engagé, après la mort de son père, s'imaginant qu'un commis si dévot pourrait bien négliger les affaires de son commerce, le prit en aversion, et ne cessait de lui témoigner sa mauvaise humeur, tantôt par des menaces et tantôt même par des coups violents. Si bien que le jeune Michel eut plus d'une fois le visage ensanglanté des soufflets qu'il recevait. L'aimable sourire avec lequel il recevait tous ces mauvais traitements,

Join d'appaiser ce maître impérieux, ne faisait que l'irriter et le rendre plus cruel. Alors, cet innocent enfant se mettait à genoux, pour l'adoucir, et il lui demandait pardon comme s'il eût été coupable de quelque grande faute.

Avant d'avoir commencé ses études de grammaire, le jeune Michel avait eu la pensée de se faire Religieux. Il avait même fait le tour de tous les Couvents de Vic, sa ville natale, pour demander l'habit religieux. Mais son âge, sa petite taille faisaient sourire les bons Pères à qui il s'adressait sérieusement. Ils le félicitaient et le caressaient ; mais ils le renvoyaient chez ses parents, en lui faisant espérer qu'ils le recevraient quand il aurait l'âge et la force pour soutenir les travaux de la vie religieuse.

Enfin, s'étant présenté chez les Trinitaires de Barcelone, il fut admis au Noviciat et reçu au saint habit, quoiqu'il n'eût alors que douze ans. On passa dans cette occasion par-dessus la règle ordinaire, parce que l'on fut frappé de l'air de bonté, de douceur, de piété, de sagesse qui respirait dans les traits comme dans toute la conduite du saint enfant.

Pénétré de reconnaissance pour la grâce insigne de sa vocation, il travailla avec une ardeur toute nouvelle à sa perfection. Son plus grand bonheur était de penser à Dieu et de s'entretenir avec lui. Son visage était enflammé par le feu de l'amour divin qui embrasait sa belle âme. Son obéissance était aveugle ; et pour ne pas y manquer, il sacrifiait volontiers les délices de l'Oraison. Mais aussitôt qu'il s'était acquitté des devoirs que lui avait imposés l'obéissance, il se retirait dans sa cellule, qui était pour lui d'autant plus délicieuse qu'il la gardait plus fidèlement.

Il était toujours le premier levé, pour assister à l'office de la nuit. L'amour divin qui embrasait son cœur avait comme chassé le sommeil de ses paupières. On le voyait souvent prosterné devant l'Image de *Notre-Dame des Remèdes* qui était singulièrement vénérée dans la chapelle de son Couvent. Aussi, que de grâces cet enfant de prédilection reçut de la Vierge Immaculée ! Sa dévotion chérie était pour le St. Sacrement ; et son bonheur était de servir les Messes et de faire quelque fonction sacrée à l'office divin. Il le faisait avec tant de piété que les assistants en étaient singulièrement touchés.

Toujours par le même sentiment, il aimait à s'occuper de la parure des autels et de la propreté de l'Eglise. Il entretenait la lampe du sanctuaire, et préparait les ornements à la sacristie. Son application à Dieu ne l'empêcha pas d'étudier les règles et tout le cérémonial de l'Ordre. Il apprit le plain-chant, les rubriques, le coutumier et tout ce qu'il faut savoir pour s'acquitter convenablement du devoir d'un bon Religieux de Chœur. Il avait pour tout cela une grande aptitude qui, jointe à son application, le rendait supérieur à ses confrères

dont il était d'ailleurs le modèle sous tous les autres rapports ; car il pouvait passer pour un parfait modèle.

Il se portait avec la même gaîté de cœur à tout ce qu'on lui commandait, mais il avait une préférence sensible pour les emplois les plus bas et les plus pénibles, mais surtout pour le service des malades. Il répétait sans cesse le Nom ineffable de Jésus ; et on découvrit que sa pratique était de le prononcer avec une affection toujours nouvelle, à chaque marche des escaliers qu'il montait ou descendait. Autant il désirait l'honneur de Dieu, autant il était zélé pour le salut du prochain. Aussi, fit-il servir à l'avancement spirituel des autres novices tous les dons célestes dont il était comblé.

Ce fervent novice appelait de ses désirs les plus ardents l'heure fortunée où il pourrait faire profession, et se consacrer ainsi à Dieu d'une manière irrévocable. Tous les suffrages de la communauté lui furent favorables ; car tous les Religieux voyaient en lui le novice accompli, et ne pouvaient s'empêcher de l'admirer et de l'aimer. Aux approches de ce grand jour, il redoubla de ferveur et d'austérités. Il vécut plus avec Dieu qu'avec les hommes jusqu'à sa profession qui eut lieu le 30 Septembre 1607, jour anniversaire de son baptême. Il avait alors seize ans et un jour. Le désir d'arriver à une plus grande perfection le porta à embrasser la réforme, et, le 29 Janvier 1609, il fit profession dans le Couvent des Trinitaires-Déchaussés à Alcalá.

Le Frère Michel des Saints ainsi consacré à Dieu, par la profession religieuse, dans un austère Couvent de l'étroite Observance, ne recula jamais devant les sacrifices qu'il faut nécessairement faire quand on aspire à la pratique des vertus héroïques. Nous allons les esquisser rapidement pour achever de donner de ce grand Saint une aussi juste idée que possible.

St. Michel, comme tous les Justes, vivait de la foi du Fils de Dieu fait homme pour notre amour. Pour comprendre combien sa foi fut vive, il suffit de faire attention à la grandeur de ses œuvres. Toutes les vertus sublimes qu'il pratiquait se ressentaient de la vivacité de sa foi. Le zèle ardent avec lequel il annonçait les vérités de la Religion faisait assez voir qu'il était profondément pénétré de nos divins mystères. La foi était le sujet ordinaire de ses conversations. C'était la foi qui lui inspirait un respect religieux pour tous les Prêtres, et le ravissait hors de lui-même, au seul souvenir de quelques paroles des divines Ecritures. Enfin, c'était sa foi inébranlable qui lui faisait opérer tant de prodiges.

Son espérance était aussi grande que sa foi était vive. Il vivait en conséquence dans une telle assurance d'arriver au bonheur des élus, il était si pleinement persuadé que Dieu lui accorderait la grâce de le posséder éternellement, que lorsque l'occasion se présentait de

parler de cette affaire importante, il le faisait avec toute la sérénité d'un homme qui aurait eu des gages assurés de la vie éternelle

Que dire de son ardente charité ? Le feu de l'amour divin, qui le consumait jour et nuit, s'allumait parfois avec une telle véhémence dans son cœur, que son visage en était enflammé et tout son corps embrasé, au point que pour l'amortir il avait besoin, même pendant les plus grands froids de l'hiver, d'aller au jardin pour découvrir sa poitrine et y appliquer des linges mouillés ou des glaçons, quand il en pouvait trouver. Un jour qu'il entra dans une Eglise pour y dire la Messe, on le vit avec une figure tellement enflammée qu'on aurait dit qu'il en sortait du feu. S'étant mis à genoux, il poussa deux cris de gémissment, que lui arrachait son amour. Etant entré dans la sacristie, le Curé remarqua que la poitrine du Serviteur de Dieu était comme un volcan qui répandait autour de lui un grand éclat. Ayant voulu l'embrasser, il ne put résister aux traits de feu qui sortaient de ce volcan renfermé dans cette heureuse poitrine, et il tomba évanoui. Aussi, mérita-t-il que Notre-Seigneur, dans une des admirables extases qui lui étaient si ordinaires, lui donna son divin cœur en échange du sien qu'il lui demanda.

Ce que nous venons de dire suffit pour nous faire comprendre combien était sublime l'Oraison du Serviteur de Dieu ; quelle était sa piété pour l'Adorable Sacrement de l'Autel ; quelle était sa dévotion pour la Bienheureuse Vierge Marie ; quel était son zèle pour le salut du prochain ; avec quelle ardeur et quel succès il remplissait l'apostolique fonction de prédicateur ; à quel degré héroïque il pratiquait l'obéissance, la pauvreté et la chasteté, qui faisaient la matière de ses vœux religieux ; enfin, quelle était sa profonde humilité, sa patience dans les persécutions, sa grande mortification et ses autres vertus pratiquées jusqu'à l'héroïsme.

En récompense de tant de bonnes œuvres qui rendirent toute sa vie un vrai prodige, il reçut à un haut degré l'esprit de prudence et le don de conseil, avec cette admirable discrétion qui le rendit maître des esprits, dans le gouvernement des âmes. Mais que dire de son don de faire des miracles ? Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter les faits nombreux qui prouvent que ce grand Serviteur de Dieu lisait dans les cœurs pour porter tous les hommes au service de Dieu, qu'il aimait uniquement et par-dessus tout. C'est dans cette lumière qu'il vit venir de loin et qu'il annonça le jour de sa mort qui arriva le 10 Avril 1625, à l'âge de 33 ans ; laquelle fut précieuse devant Dieu, parce que sa vie avait été pure et sainte.

Dimanche, 9 Nov. 1862, à l'issue de la Grand'Messe, eut lieu la translation des Reliques de St. Michel des Saints, du chœur des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de cette ville où elles étaient exposées depuis plusieurs semaines, dans le Sanctuaire de l'Eglise du dit Hôtel-Dieu. Cette procession se fit avec beaucoup de solennité, en reconnaissance de plusieurs guérisons extraordinaires obtenues par l'intercession de ce grand Saint qui, comme tout le monde le sait, est un des vingt-sept Bienheureux que N. S. Père le Pape plaça, le 8 Juin dernier, dans le Catalogue des Saints.

Nous rapporterons maintenant certains faits, qui se passent dans notre ville, et qui nous paraissent ménagés par la divine Providence, pour révéler parmi nous la gloire du nouveau Saint dont nous venons d'esquisser la vie merveilleuse, et pour réveiller notre foi qui, hélas ! est bien languissante.

Guérison

De la SŒUR BEIRNE, aujourd'hui appelée Sr St. Michel des Saints, Religieuse Hospitalière de St. Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montreal, rapportée par elle-même.

Depuis huit ans j'avais la poitrine bien faible et je sentais mes forces diminuer sensiblement. Je tombais dans la phtysie, et avec cela je souffrais d'une maladie très douloureuse qui était jugée incurable par les médecins et qui prit à plusieurs reprises des caractères très alarmants.

Il y a environ quatre mois, la maladie de poitrine s'étant tout à fait déclarée, elle fit de rapides progrès, et déjà au mois de Septembre dernier, j'étais sur mon lit de mort, attendant le moment du départ pour la patrie.

Le 20 Septembre dernier, Monseigneur de Montréal vint me visiter à l'infirmerie et me demanda si je n'aimerais pas à faire une neuvaine à St. Michel des Saints pour obtenir ma guérison. Je répondis à Sa Grandeur qu'ayant fait à Dieu le sacrifice de ma vie, j'étais parfaitement résignée à Sa sainte volonté, ne désirant pas plus la santé que la mort; qu'étant certaine de mourir prochainement ainsi que le médecin l'avait déclaré, je n'avais plus d'autres désirs que de me bien disposer à paraître devant mon Juge et mon Céleste Epoux. Monseigneur n'insista pas davantage. Le lendemain matin qui était un Dimanche je me sentis fortement inspirée de faire une neuvaine à St. Michel des Saints, ayant la ferme conviction qu'il me rendrait la santé. Je remis tous mes remèdes à la Sœur pharmacienne, en lui disant que je ne m'en servais plus parce que St. Michel des Saints allait me guérir. La Sr. Infirmière alla de suite informer Monseigneur des dispositions où je me trouvais. Sa Grandeur en allant faire une instruction aux Sœurs, réunies à la salle de communauté, prit avec Elle une relique de St. Michel des Saints; et Elle eut la bonté de me l'apporter à l'infirmerie, après l'avoir fait vénérer à toutes les Sœurs. J'eus donc l'avantage de faire les prières de ma neuvaine en présence de cette précieuse Relique. Je passai les premiers jours de la Neuvaine dans d'intolérables douleurs. Le Jeudi, 25 Septembre, j'étais tellement faible et souffrante,

que je craignis de ne pouvoir pas faire la Sainte Communion. Le médecin, ayant déclaré que j'étais en danger, il y avait trois fois que je communiais en viatique. J'eus cependant le bonheur de recevoir cette divine nourriture qui était la seule que je prisse depuis plusieurs jours. Après la Ste. Communion, que je reçus à 6 heures, j'éprouvai de grandes faiblesses jusqu'à 7. A ce moment, les violentes douleurs que j'avais eu jusqu'alors à supporter, me quittèrent totalement, mais je demurai dans le même état de faiblesse jusqu'à 10 h., que, me trouvant parfaitement bien, je me levai de mon lit et j'allai prendre mon dîner à la table. A 1 heure de l'après-midi, j'éprouvai de nouveau une grande faiblesse ; Mgr. passa à l'infirmerie, fit les prières de la Neuvaine et me fit vénérer la Relique de St. Michel des Saints, ainsi qu'à mes Sœurs qui se trouvaient là. Une demi-heure après, je me levai parfaitement bien, et, ne ressentant plus ni douleur, ni faiblesse ; je restai debout jusqu'à huit heures du soir. Je passai la nuit dans un profond sommeil, ce qui ne m'était pas arrivé depuis trois mois. Le lendemain matin, je me levai à cinq heures ; je fis mon lit et m'habillai seule comme en parfaite santé ; je descendis au chœur pour faire l'Oraison et la Ste. Communion avec la Communauté, ce que je ne faisais plus depuis longtemps. Je passai le reste de la journée à visiter les salles de nos chers malades et à recevoir les personnes qui voulurent être témoins de ma guérison. Maintenant, grâces éternelles en soient rendues à Dieu qui a daigné faire éclater la gloire et la puissance de son fidèle serviteur en faveur d'une personne qui en était si peu digne. Depuis environ six semaines que j'ai obtenu du ciel ma guérison, je suis parfaitement bien, j'exerce ma charge d'Hospitalière, et ma santé est de beaucoup meilleure qu'avant que je fusse malade. Quelques jours après ma guérison, qui s'est opérée dans l'espace de onze heures et demie, je vis le médecin de la maison qui me trouva tout-à-fait bien et ne remarqua aucune trace de la maladie.

Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 Novembre 1862.

Guérison de M^{lle}. SOPHIE DAUDELIN, écrite par une des Religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Mademoiselle Sophie Daudelin qui, par zèle et charité, s'est attachée au service des pauvres malades de cet Hôpital, souffrait depuis un an des douleurs aiguës, lorsqu'il y a environ trois mois, des tragets fistuleux se formèrent dans les parties affectées et faisaient craindre des suites fâcheuses pour l'avenir. Etant réduite par la violence des douleurs à ne pouvoir plus endurer aucun habit sur les parties malades, et craignant beaucoup que le médecin, s'il le consultait, ne voulût lui faire opération, elle se décida à faire une Neuvaine à l'honneur de St. Michel des Saints pour lui demander sa guérison. Elle se procura une image représentant Notre-Seigneur qui donne son divin cœur à son fidèle et dévot serviteur, en lui demandant le sien en échange. C'est une photographie reproduisant un des tableaux exposés dans la Basilique de St. Pierre, à Rome, le jour de sa canonisation.

Une grosse tumeur, qui s'était formée sur la partie malade, s'ouvrit sans douleur durant la nuit du premier jour de la Neuvaine, qu'elle commença le 23 Octobre dernier ; et le lendemain, en apercevant cette nouvelle plaie, elle fut grandement effrayée par l'appréhension que ce ne fût un cancer. Elle fit voir son mal à la Sœur

pharmacienne qui, par sa longue expérience dans le traitement de toutes sortes de maladies, pouvait déterminer la nature de celle qui lui inspirait de si grandes craintes. En voyant cette tumeur, elle jugea que ce pouvait être un cancer, d'autant plus qu'une des sœurs de la malade était morte il y a quatre mois de cette maladie.

Le Samedi, troisième jour de la Neuvaine, la tumeur disparut entièrement ainsi que les douleurs aiguës qu'elle avait endurées sur-tout depuis trois mois. Il en était de même des tragets fistuleux, ou ulcères qui étaient parfaitement guéris, et dont il ne restait d'autres vestiges qu'une légère rougeur sur la place qui recouvrait les plaies.

Depuis que sa guérison s'est opérée, cette personne a pu faire des travaux très-pénibles sans ressentir aucune des douleurs qui l'empêchaient auparavant de s'acquitter des devoirs de son état. A l'heure qu'il est, elle se trouve parfaitement guérie, non-seulement de ces tumeurs qui lui causaient tant de souffrances, mais encore des violents maux de tête et de dents qui lui causaient de grandes douleurs.

Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 Novembre 1862.

Guérison de MME. CONOLLY, racontée par elle-même.

Dans la matinée du 18 Mai 1862, je montai en voiture pour aller assister une personne malade qui réclamait mes services. A peine étais-je en route que le cheval prit le mors aux dents, et me jeta violemment hors de la voiture. Mes habits s'étant pris entre les roues je fus traînée l'espace de trente pas par des chemins extrêmement raboteux. J'avais perdu connaissance en tombant. L'on me ramena à la maison, et lorsque je fus revenue de mon évanouissement je ressentis de vives douleurs au bras droit.

On appela le médecin qui déclara que j'avais le bras cassé entre le coude et l'épaule. Il le pansa aussi bien qu'il put et me dit que dans vingt-cinq jours je serais bien.

Je souffris horriblement pendant six ou sept semaines, ne pouvant prendre aucune posture qui me pût donner un seul instant de repos. Tout le côté droit était comme paralysé, de sorte que je marchais avec beaucoup de difficulté. Il m'était surtout extrêmement pénible de monter et descendre les escaliers parce que je n'avais presque pas l'usage de ma jambe droite.

Il m'est impossible d'exprimer les souffrances que j'endurai depuis le 18 Mai jusqu'au 15 Octobre dernier, que je me décidai de venir à Montréal afin d'y consulter les Médecins. En arrivant dans cette ville, je me rendis à l'Hôpital Anglais où je fus présentée au Dr. Howard, qui, après avoir examiné mon bras, déclara qu'il ne pouvait rien faire pour mon soulagement, que mon bras était disloqué depuis six mois, que je l'avais négligé trop longtemps, que si je fusse venue le voir deux mois plus tôt il y aurait eu quelque espoir de guérison, mais que maintenant il était trop tard; qu'enfin, j'étais incurable. J'allai de là consulter le Dr. Jones qui me dit la même chose: c'est-à-dire que mon bras étant sorti de sa place depuis si longtemps, ma guérison était impossible. J'allai ensuite voir le Dr. Reddy qui me dit aussi que j'étais incurable.

Ne recevant aucun espoir de guérison, je me disposais à retourner chez moi, lorsque tout-à-coup il me vint à l'esprit d'aller à l'Hôtel-Dieu où je recevrais sûrement quelque soulagement.

Remplie de confiance par cette inspiration que je croyais fermement venir du ciel, je me rendis au Mont Ste. Famille. Le lendemain de mon arrivée, j'eus à subir une opération. Le Dr. Hingston, avec les Médecins de l'Hôpital, entreprit de remettre mon bras en sa place, mais il ne put y réussir.

Le lendemain, ce médecin alla dire à la Sœur Hospitalière de la salle où j'étais qu'elle pouvait me donner mon congé, parce que j'étais incurable et que personne au monde ne pouvait me guérir. La Sœur Hospitalière me dit alors que ce que j'avais de mieux à faire était de faire une Neuvaine de prières à l'honneur de St. Michel des Saints, et que pendant cette Neuvaine elle appliquerait sur mon bras malade de l'huile qui aurait brûlé devant la Relique de ce grand Saint.

Pour donner une connaissance exacte de l'état où était mon bras avant de commencer la Neuvaine, je dois dire que l'os était entièrement sorti de sa cavité, et que l'on pouvait mettre le doigt entre les deux jointures du bras et de l'épaule. Mon épaule droite était difforme, étant beaucoup plus élevée que l'autre par une masse qui paraissait être de la glue. Le bras et l'épaule étaient très-enflés et très-douloureux. Le premier jour de la Neuvaine, la Sœur Hospitalière me frotta avec l'huile, et j'en ressentis un mieux sensible. J'ai oublié de dire aussi que mon bras ne semblait soutenu que par les nerfs, de sorte que mon cou et ma tête en portaient tout le poids, ce qui me faisait souffrir horriblement. Dans l'après-midi du premier jour de la Neuvaine, j'allai prier dans l'Eglise en présence d'une Relique de St. Michel des Saints, qui était exposée dans le chœur des Religieuses, et je ne fus pas plutôt entrée que je sentis une grande chaleur courir tout le long de mon côté droit depuis le pied jusqu'à la tête, et comme si tous mes nerfs de ce côté-là eussent tressailli bien fort, en même temps que je sentis l'enflure disparaître de mon bras ainsi que la douleur, à l'exception de la hanche droite qui resta douloureuse et très-enflée.

Le second jour, je continuais à avoir une grande confiance en St. Michel des Saints. Lorsque la Sœur vint frictionner mon bras, l'épaule était entièrement désenflée et à l'égalité de l'autre, je n'avais plus aucune douleur ni dans l'épaule ni dans la hanche, mon bras s'était rapproché de sa cavité, et il n'y avait plus qu'un tout petit espace entre les jointures.

Dans l'après-dîner de ce second jour, lorsque j'entrai dans l'Eglise pour y faire ma visite au St. Sacrement, je sentis une forte pression au poignet droit comme si on me l'eût ligaturé, et, durant la nuit suivante, l'usage de mon bras malade me fut rendu, et quoiqu'il fût encore un peu faible, je pus m'en servir aussi aisément que de l'autre.

Depuis ce moment, je ne subis pas de changement remarquable, si ce n'est que je sentais continuellement le tressaillement des nerfs dans tout le bras droit.

Maintenant, je suis parfaitement bien; je ne ressens aucune douleur, et j'ai le libre usage de la jambe et du bras droit.

Ma guérison ne s'est pas opérée spontanément, mais graduellement dans l'espace de 48 heures, sans secours humain, et, à l'heure qu'il est, mon bras est replacé dans sa cavité, et il ne me reste plus, depuis plus de quinze jours que je suis guérie, qu'une certaine raideur dans les nerfs qui, je crois, disparaîtra lorsque je travaillerai.

Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 Novembre 1862.

MARIE BIRMINGHAM,

Epouse de James Conolly, Résidant dans le Township de Bolton.

Guérison de MARY SHECHY, rapportée par une des Religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Mary Shechy était asthmatique depuis quatre ans, ce qui lui causait une telle oppression qu'elle avait entièrement perdu le sommeil : elle était même assez souvent obligée de passer une partie des nuits dehors pour pouvoir respirer moins difficilement. Comme elle était pauvre et obligée d'aller en service, les durs travaux auxquels elle se livra achevèrent de ruiner sa santé. Depuis plus d'une année elle passait la plus grande partie de son temps à l'Hôpital, qu'elle quittait lorsque le repos avait un peu réparé ses forces pour y revenir au bout de quelques jours.

Enfin épuisée par la maladie et sans nul espoir de guérison, car tout le monde sait qu'il n'y a pas de remède pour les asthmatiques, cette jeune fille se voyant, à la fleur de l'âge, orpheline et hors d'état de pourvoir à sa subsistance, eut recours à celui qui seul pouvait la guérir. Elle résolut de demander à Dieu sa guérison par l'intercession de St. Michel des Saints. Le 10 du courant elle commença une Neuvaine à l'honneur de ce Grand Saint, et dès les premiers jours elle recouvra le sommeil qu'elle avait perdu depuis quatre ans et sentit successivement diminuer les douleurs qu'elle souffrait dans la poitrine et l'oppression qui la fatiguait extraordinairement. A la fin de la neuvaine elle était entièrement guérie, au jugement du Médecin de la Maison qui en fut tout surpris.

Elle était une des quatre personnes qui eurent l'insigne bonheur de porter la précieuse Relique de St. Michel des Saints pendant la procession qui eut lieu Dimanche dernier, 9 du courant.

Hôtel-Dieu de Montréal, le 14 Novembre 1862.



Corrections ou Additions

A faire à la Liste du Clergé publiée dans l'ANNÉE RELIGIEUSE de 1862.

Antoine, né à Uréménil ;—Archambault Jules, S. S. S., St. Roch, né en 1833, ordonné en 1858 ;—Aubert, né en 1814 ;—Beaudry H., né à Québec ;—Beaudry C., ordonné en 1857 ;—Bérard, T., né à St. Barthélemi ;—Boisvert, ordonné en 1860 ;—Bonin, né en 1793 ;—Brunet A., né en 1816 ;—Burtin, né en 1828 ;—Caisse M., né en 1827, ordonné en 1855 ;—Caron, né en 1795 ;—Casenave, né en 1815 ;—Champoux Charles, au lieu de François, n'est pas de la Caisse Ecclésiastique ;—Charland, né à St. Luc ;—Charpeney, né en 1825 ;—Chéviigny Marie-Joseph-Edmond ;—Chouinard, ordonné en 1860 ;—Clément W., né à St. Clément ;—Couillard, né en 1830 ;—Drapeau, né en 1815 ;—Dubé, né à St. Vincent de Paul ;—Foisly, membre de la Caisse Ecclésiastique ;—Gagnier, né à Chateauguay ;—Graton, né à Montréal ;—Hurteau, membre de la Caisse Ecclésiastique ;—Labelle Frs., né en 1795 ;—Labelle Ed., né en 1799 ;—Labelle A., membre de la Société d'une Messe ;—Lamarque, né à St. Constant ;—Lavallée N., né à St. François du Lac ;—Lefebvre L. M., né à St.

Antoine, Rivière Chambly;—Léonard, né à Montier-en-Der;—Lug-sier Louis-Charles;—Martel, ordonné en 1850;—avant Marsolais (Charles), ajoutez Lemire;—Mignault, membre de 3 Messes;—Mongeau, né en 1835;—Moreau H. n'est pas de la Caisse Ecclésiastique;—Papineau, ordonné en 1823;—Pepin Thomas, né à Charlesbourg;—Perrault Fél., né en 1809;—Perrault Naz., né en 1822, membre d'une Messe;—Piché, né en 1831;—Poulin, né à St. Roch de l'Achigan;—Provost, né en 1835, n'est point membre de la Caisse;—Prudhomme François-Joseph;—Ricard, né à Ste. Anne de la Pérade, en 1798;—Rochette, né à Berthier;—Sauvé Isaïe, à l'Evêché de Kingston, né à St. Hermas, en 1833, ordonné en 1860, d'une Messe;—Théberge Ad., né en 1808, ordonné en 1835;—Théberge Salom., né à Chambly, ordonné en 1850;—Therrien Frs. n'est pas de la Caisse Ecclésiastique;—Toupin Alf., ordonné en 1851;—Valade, né en 1828;—Watier, né en 1819, ordonné en 1850, d'une Messe et de la Caisse.



Noms des Prêtres

Ordonnés à Montréal depuis Décembre 1861.

Le 21 Décembre 1861, dans la Chapelle du Grand Séminaire, MM. Alexis Henri Coutu, Authime Joseph Peladeau, Fabien Martin dit Barnabé et Frs.-Xavier Vézina, tous pour le Diocèse de Montréal.

Le 22 Décembre, 1861, M. J.-B. Hospice Germain, dans l'Eglise de St. Vincent de Paul, sa paroisse natale, pour Montréal.

Le 29 Décembre, 1861, dans la Cathédrale, MM. Martin Caillé dit Jasmin, Félix Woods et Prosper Beaudry, pour Montréal.

Le 16 Mars 1862, dans l'Eglise de N.-D. de Pitié, M. Eugène Hippolyte Beaubien, pour ce Diocèse.—Tous ceux ci-dessus ont été ordonnés par Mgr. Bourget, Evêque de Montréal.

Le 5 Avril 1862, dans la Chapelle de l'Hospice LaJemmerais, à Varennes, par Mgr. Taché, Evêque de St. Boniface, MM. Georges Dugas et Pierre Fortin, pour Montréal.

Le 4 Mai 1862, dans l'Eglise de Boucherville, par Mgr. Taché, M. Emile J.-Bte. Marie Grouard, pour le Diocèse de St. Boniface.

Le 14 Juin 1862, dans la Chapelle du Grand Séminaire, par Mgr. Guigues, Evêque d'Ottawa, MM. Joseph Uldaric Leclerc, pour Montréal;—William John Daley, pour Boston;—James O'Reilly, Michael Benedict Rodden et Philippe Grace, pour Hartford.

PRÊTRES

Ordonnés ou arrivés, pour le Diocèse de Montréal, depuis Décembre 1861.

NOMS.	PRENOMS.	FONCTIONS.	LIEU DE NAISSANCES.	Date de Naissanc.	Date Or-dination.	Associat. de Messe.	Caisse Ecclésiä.
Bakewell	Frederick	S. S. S.	Norwick, (Angleterre)	1828	1862		
Barnabé	Fabien	Vicaire de Ste. Rose	L'Assomption.	1838	1861	1	M.
Beaubien	Eugène Hippolyte		Montréal	1834	1862	1	
Beaudevin	Victor	S. J.	Moisell-s, (France)	1823	1850		
Beaudry	Prosper	Vicaire à Manchester, Diocèse de Port-	St. Paul	1838	1861	1	
Colin	Louis	S. S. S.	[land Lignéres, (France)	1835	1862		
Coutu	Alexis-Henri	Vicaire à St. Henri	Ste. Elizabeth	1828	1861	1	M.
Deguire	Pierre	S. S. S.	St. Laurent	1833	1862		
Dugas	Georges	Chap. de l'Hospice LaJemmerais	St. Jacques de l'Achigan	1833	1862	1	
Dumortier	François	S. J.	Toulouse, (France)	1818	1845		
Fortin	Pierre	Vicaire de l'Acadie	Ste. Rose	1837	1862	1	M.
Germain	Jean-Bte. Hospice	Vicaire de Boucherville	St. Vincent de Paul	1835	1861	1	
Glackmeyer	Hector	S. J.	Montréal	1826	1859		
Jasmin	Martin	Vicaire de St. Jean	St. Laurent	1835	1861	1	M.
Kottman	Christophe.	S. J.	Stromberg, (Westphalie)	1818	1850		
Leclair	Guillaume	S. S. S.	St. Raphaël, D. de Kings-	1837	1861		
Leclerc	Joseph-Uldaric	Vicaire de Vaudreuil	Ile Bizard [ton	1837	1862	1	M.
Nantel	Antonin	P. S. S. T.	St. Jérôme	1839	1862	1	
Peladeau	Anchime-Joseph	Vicaire de Huntingdon	St. Edouard	1834	1861	1	M.
Perron	Jacques	S. J.	Diocese de Blois	1818	1852		
Rossignol	Jules-Fr.-Joseph	S. J.	Laigle, (France)	1824	1848		
Trudeau	Alexandre	O. M. I.	Montréal	1823	1847		
Vézina	François-Xavier	Vicaire de Chateauguy	St. François de Sales	1836	1861	1	M.
Viger	Ernest	S. S. S.	L'Assomption	1839	1862		
Woods	Félix	Vicaire de St. Anicet	Rawdon	1832	1861	1	

Prêtres

Partis du Diocèse de Montréal depuis Décembre 1861.

MM. T. J. Bently et E. M. Taillon, S. S. S., J. N. Ritchot, J. B. H. Germain, les RR. PP. Lopinto, Aubier et Vasseur, S. J., et les RR. PP. Casenave et Soulerin, O. M. I.

Nouveaux Agrégés à la Société d'une Messe.

MM. Barnabé Fabien, Beaubien Eugène Hippolyte, Beaudry Prosper, Billaudèle Pierre, Bonissant Mathurin, Coutu Alexis Henry, Caillé dit Jasmin Martin, Dugas Georges, Fortin Pierre, Germain Jean-Baptiste Hospice, Leclerc Joseph Uldaric, Nantel Antonin, Nercam André, Péladeau Anthime, Vézina François Xavier, Woods Félix.

Changements Ecclésiastiques

Dans le Diocèse de Montréal depuis Décembre 1861.

MM. Allard est transféré du Vicariat de Sorel, Diocèse de St. Hyacinthe, à celui de LaPrairie ;—Aubry Clém., do de la cure de l'Île Perrot à celle de St. Benoit ;—Aubry Fort. do do de Ste. Marthe à l'Evêché de St. Hyacinthe ;—Barnabé, nommé Vicaire de Ste. Rose ;—Beaubien est malade dans sa famille ;—Beaudry P. demeure à Manchester, Diocèse de Portland ;—Bérard D. est transféré de la cure de Ste. Julienne à celle de Ste. Marthe ;—Blanchard do du Vicariat de St. Philippe à celui de St. Gabriel ;—Boissonnault do do de Vaudreuil à la cure d'Hemmingford ;—Bourbonnais do de la cure de St. Théodore à celle de St. Bernard de Lacolle ; Boyer do do d'Hinchinbrook à Corbeau, Diocèse d'Albany ;—Brosnan a résigné, pour cause de santé, la charge de chapelain de la Prison de Réforme ;—Couillard se consacre au Diocèse de Kingston ;—Coutu est nommé Vicaire à St. Henri ;—Casaubon est transféré du Vicariat de Verchères à celui de LaValtrie ;—Dequoy Al. est transféré du Vicariat de St. Jérôme à celui de Beauharnais ;—Desmarais do de la cure de Ste. Adèle à celle de St. Placide ;—Dugas est Chapelain de l'Hospice LaJemmerais, à Varennes ;—Fortin, Vicaire d'abord au Côteau-du-Lac, et aujourd'hui à l'Acadie ;—Fournier est transféré de la cure de St. Félix de Valois à celle de St. Théodore ;—Germain, nommé Vicaire de Boucherville, a demandé à se consacrer aux missions de la Rivière Rouge ;—Giguère est transféré du Vicariat du Côteau-du-Lac à la cure de Ste. Agathe ;—Gilbert est nommé Directeur de l'Asile St. Antoine ;—Gravel A., transféré du Vicariat de St. Rémi à celui de Verchères ;—Groulx

do de la cure de St. Benoit à celle de l'Île Perrot ;—Jasmin, nommé Vicaire à St. Jean ;—Lamarque remplace M. Brosnan comme Chapelain de la Prison de Réforme, à St. Vincent de-Paul ;—Langlois, ci-devant du Collège de l'Assomption, puis Vicaire de Boucherville, ensuite Vicaire de LaPrairie, est nommé Directeur du Lycée de Varennes, qui devient une annexe du Collège de l'Assomption ;—Lapierre, ci-devant Directeur de l'Asile St. Antoine, puis Vicaire de Verchères, est transféré au Vicariat du Sault-aux-Récollets ;—Lassale, transféré du Vicariat de St. Bernard de Lacolle à Champlain, Diocèse d'Albany ;—Lauzon do do de Ste. Scholastique à la cure de Ste. Adèle ;—Lavallée M., ci-devant Vicaire de l'Acadie, puis de St. Eustache, est transféré à la cure de Ste Julienne ;—Lebel, transféré du Collège Masson à LaChenaie comme Assistant ;—Leclair a demandé à quitter Hemmingford et va demeurer avec M. Bourbonnais à Lacolle ;—Leclerc est nommé Vicaire à Vaudreuil ;—Lévêque, après avoir passé quelques mois à Sandwich pour sa santé, va Vicaire à St. Eustache ;—Lussier E. est transféré du Vicariat de LaPrairie à celui de Boucherville ;—Martel est transféré de la cure de la Rivière-des-Prairies à celle de St. Félix de Valois ;—Mirault est transféré du Vicariat de St. Eustache à celui de Terrebonne ;—Mongeau voyage en Europe pour sa santé ;—Péladeau, d'abord Vicaire à St. Gabriel, est maintenant Vicaire à Huntingdon ;—Perrault Fabien, ci-devant Vicaire de St. Polycarpe, puis desservant de la Paroisse du Sault-aux-Récollets pendant le voyage de M. Vinet, est transféré à l'Eglise du Côteau St. Louis ;—Prudhomme, transféré du Vicariat de St. Anicet à la cure d'Hinchinbrook ;—Ritchot a remis sa cure de Ste. Agathe pour se consacrer au Diocèse de St. Boniface ;—Rochette est transféré de la cure de St. Bernard de Lacolle à celle de St. Anicet ;—Tassé Stan. est transféré du Petit Séminaire de Ste. Thérèse, dont il était Supérieur, à la cure de St. Rémi ;—Tassé Max. est transféré du Petit Séminaire de Ste. Thérèse, dont il était Directeur, au Vicariat de St. Benoit ;—Toupin Alf., transféré de la cure de St. Placide à celle de la Rivière-des-Prairies ;—Turcot Ls. demeure temporairement à l'Evêché ;—Vézina F. X., Vicaire à Chateauguay ;—Vinet J. J. Arsène est transféré du Vicariat d'Huntingdon à la cure de St. Malachie d'Ormstown ;—Woods, Vicaire d'abord à St. Bernard de Lacolle, est maintenant Vicaire à St. Anicet.

Résidences

Etablies par le Séminaire de St. Sulpice dans les diverses parties de la Paroisse de Montréal.

En 1853.

L'IMMACULÉE CONCEPTION, généralement connue sous le nom de N.-D.-DE-TOUTES-GRACES. — MM. Lacan, Directeur ; P. Marsolais.

En 1862.

ST. PATRICE.—MM. Dowd, Directeur ;—Toupin, O'Brien, Hogan, Brown et Bakewell.

ST. JACQUES.—MM. Champion, Directeur ; H. Lenoir et Sorin.

L'HÔTEL-DIEU.—MM. Nercam, Directeur ; Deguire.



Souvenir de la première Retraite Pastorale,

18 Août 1862.

PRECHÉE PAR LE R. P. BRAUN, S. J.

EXERCITANTS :

MM. Archambault, Ol.	Curé de St. Timothée.
Archambault, U.	“ St. Barthélemi.
Aubry, C.	“ St. Benoit.
Aubry, F.	“ Ste. Marthe.
Barette, J.	“ St. Liguori.
Barette, N.	Sup. de L'Assomption.
Beaudry, H.	Curé de St. Constant.
Bélanger, P.	“ Rigaud.
Bélair, J.	“ St. Jean de Matha.
Bérard, D.	“ Ste. Julienne.
Bérard, T.	“ Sherrington.
Birs, E.	“ St. Sulpice.
Brouillet, J. Bte.	Vic.-Gén. Nesqualy.
Brassard, M.	Curé de St. Roch.
Brassard, L.	“ St. Paul.
Brassard, T.	“ Vaudreuil.
Blyth, E.	“ Ste. Martine.
Brissette, J.	“ Ste. Scholastique.
Bourbonnais, F. X.	“ St. Théodore.
Bourgeault, F.	“ Pointe-Claire.
Boyer, A.	“ Corbeau, E. U.
Bruneau, O. R.	“ Verchères.
Brunet, P.	“ Ste. Rose.
Caisse, F. X.	“ Epiphanie.
Caisse, M.	“ St. Sauveur.
Chagnon, T.	“ St. Joseph.

MM. Champoux, C.	Curé de Ste. Anne des Plaines.
Champeau, J. B.	“ St. Michel.
Charland, D.	“ St. Clément.
Charron, M.	“ St. Esprit.
Charlesbois,	Ptre. du Col. Ste. Thérèse.
Chevrefils, G.	Curé de Ste. Anne du Bout-de-l'Isle.
Chicoine, O.	“ St. Thomas.
Chévigny, J. M.	“ St. Henry.
Clément, W.	“ St. Alexis.
Dagenais, Thomas	“ St. Edouard.
Delinelle, Z.	Direct. du Coll. Ste. Thérèse.
Desautels, J.	Curé de Varennes.
Delavigne,	Prêtre S. S. S.
Desmarais, E.	Curé de Ste. Adèle.
Dorval, F.	“ L'Assomption.
Dubé, C.	“ St. Martin.
Dupuis, A.	“ Ste. Elizabeth.
Dequoy, J.	“ St. Hermas.
Desnoyers, J.	Prêtre du Diocèse de St. Hyacinthe.
Falvey, J.	Curé de St. Colomban.
Foisy, M.	“ St. Stanislas Kostka.
Fournier, L.	“ St. Félix.
Gagnon, J. F.	“ Berthier.
Gaboury, J.	“ Diocèse de St. Hyacinthe.
Gagnier,	“ Huntingdon.
Giguère, Ant.	“ Ste. Agathe.
Gravel, I.	“ LaPrairie.
Graton, J.	“ St. Jérôme.
Groulx, A.	“ Ile Perrot.
Guyon, L.	“ St. Eustache.
Hurteau, T.	“ St. Lin.
Huot, C.	“ St. Paul l'Ermite.
Jeannotte, F.	“ Ste. Mélanie.
Labelle, J. Bte.	“ Repentigny.
Labelle, Ant,	“ St. Antoine.
Laporte, D.	Direct. du Coll. L'Assomption.
Laporte, G.	Prof. “ “
Laporte, D.	Curé de St. Ambroise.
Lasnier, J.	“ St. Zotique.
Loranger, C.	“ Lanoraie.
Lavallée, N.	“ St. Vincent.
Leclair, G.	“ Hemmingford.
Lemonde, J. Bte.	“ St. Calixte.
Lussier, C.	“ Châteauguay.

MM Larocque, C.	Curé de St. Jean.
Lefebvre, J. M.	“ Ste. Gèneviève.
Lassalle, Oct.	“ Champlain E.-U.
Lesage, G.	“ St. Valentin.
Marcoux, F.	“ St. Régis.
Marsolais, P.	Ptre. S. S. S.
Marsolais, C.	Curé St. Clet.
Maréchal, D.	“ St. Jacques.
Martel,	“ Rivière-des-Prairies.
Martineau, J.	“ St. Urbain.
Morrison, F.	“ St. Cyprien.
Morin, J.	“ St. Jacques le Mineur.
Marcotte, H.	“ LaValtrie.
Moyen,	Ptre. S. S. S.
Pepin, T.	Curé de Boucherville.
Perreault, F.	Ptre. Vic. de Beauharnais.
Perreault, J.	Curé de l'Île Bizard.
Perreault, N.	“ St. Janvier.
Piché, N.	“ Lachine.
Piette, M.	“ St. Bruno.
Plinguet, V.	“ Isle du Pads.
Pominville,	“ St. Jean Chrysostôme.
Porlier, P.	“ Pointe aux-Trembles.
Poulin, P.	“ Ste. Philomène.
Proulx, A.	“ St. Philippe.
Papineau, T. V. ancien curé.	
Rochette, F.	Curé de Lacolle.
Roux, M.	“ Les Cèdres.
St. Aubin, J.	“ St. Norbert.
Séguin, J.	“ St. Louis de Gonzague.
Singer,	Ptre. S. S. S.
Shahan,	“ du diocèse de Boston.
Tassé, Max.	“ Vic. de St. Benoit.
Théoret, J.	Curé de Ste. Julie.
Thibault, G.	“ Longueuil.
Thibault, A.	“ Ste. Cécile.
Trudel, J. N.	“ St. Isidore.
Turcotte, M.	“ St. Gabriel.
Turcot, L.	Ptre. Ancien Curé.
Théberge, S.	Curé de St. Augustin.
Vinet, A.	“ Ormstown.
Watier, J. G.	“ St. François de Sales.

Seconde Retraite,

1er Septembre 1862,

PRECHÉE PAR LE R. P. MAINGUY, S. J.

MM. Barnabé, Fabien	Vicaire de Ste. Rose.
Beaudry, Cyrille	du Collège Joliette.
Blanchard, Oly.	Vicaire de St. Philippe.
Boissonneault, Ch.	“ de Vaudreuil,
Brien, And.	“ de L'Industrie.
Casaubon, Louis	“ de LaValtrie.
Cousineau, J.-Bte.	“ de Longueuil.
Coutu, A. H.	“ de St. Henri.
Dagenais, Thom.	“ de St. Timothée.
Demers, Ed.	“ de Ste. Gèneviève.
Dequoy, Alf.	“ de St. Jérôme.
Dupras, J. E.	“ de St. Isidore.
Dupuis, J. M. H.	“ de Ste. Elizabeth.
Jasmin, M.	“ de St. Jean.
Jeannotte, G.	Résidant à l'Hôtel-Dieu.
Langlois, J.-B.	Vicaire de Boucherville.
Lauzon, Jules	“ de Ste. Scholastique.
Lavallée, Moyse	“ de St. Eustache.
Lussier, Euch.	“ de LaPrairie.
Maréchal, N.	Chap. des Filles de Ste. Anne à Lachine.
Martin, C.	Vicaire de Chambly.
Martin, M.	“ de Berthier.
Mireault, M.	“ de Terrebonne.
Perrault, Fab.	“ du Sault-au-Récollet.
Perrault, J. O.	“ de la Longue-Pointe.
Péladeau, Ant.	“ de Huntington.
Primeau, J.	“ de St. Cyprien.
Primeau, J.-B.	“ de St. Constant.
Prud'homme, Jos.	“ de St. Anicet.
Rémillard, J. O.	“ de St. Jacques le Majeur.
Tibodeau, Théoph.	“ de St. Cuthbert.
Vézina, F. X.	“ de Châteauguay.
Vinet, C. L.	“ de St. Polycarpe.
Woods, F.	“ de Lacolle.

Tableau des Paroisses

Composant le Diocèse de Montréal en Décembre 1862.

En parcourant ce tableau, on remarquera que plusieurs anciennes Paroisses avaient une population beaucoup plus considérable en 1840 qu'en 1861; on devra attribuer cette diminution au changement que ces Paroisses ont subi dans leur circonscription par la formation d'autres Paroisses qui en ont été détachées en tout ou en partie.

Nous croyons devoir faire observer aussi que, le 18 Mai 1861, le Gouverneur Général de cette Province sanctionna l'amendement sui-

Nom sous lequel chaque Paroisse du Diocèse est généralement connue.	Nom du Titulaire. Quand ce dernier n'est pas indiqué, c'est qu'il est le même que le nom que porte la Paroisse.	Erection	Reconnaissance
		Canonique.	Civile.
Beauharnais	St. Clément	1er Août 1829	10 Avril 1855
Berthier	Ste. Geneviève	19 Mars 1834
B. Alphonse	9 Oct. 1858	3 Mai 1859
Boucherville	Ste. Famille	18 Sept. 1851	17 Fév. 1853
Brandon	St. Gabriel	18 Sept. 1851	17 Fév. 1853
Chambly	St. Joseph	30 Mai 1833
Chateauguay	St. Joachim	29 Mars 1845	25 Fév. 1846
Chertsey	St. Théodore
Contrecoeur	Ste. Trinité	3 Mars 1722
Côteau-du-Lac.	St. Ignace	29 Sept. 1845	23 Juillet 1846
Daillebout	Ste. Mélanie	18 Mai 1858
Dundee	Ste. Agnès
Hemmingford	St. Romain
Hinchinbrooke	St. Patrice	20 Nov. 1848
Huntingdon	St. Joseph
Isle Bizard	St. Raphaël	10 Janv. 1839	10 Janv. 1840
Isle du Pads	Visitation B. M. V.	25 Juin 1834	16 Août 1842
Isle Perrot	Ste. Jeanne Fr. de Ch.	13 Janv. 1832
Kildare	St. Ambroise	26 Fév. 1842	10 Juillet 1843
L'Acadie	Ste. Marguerite d'Ec.	18 Juin 1831	27 Août 1835
LaChenaie	St. Charles	27 Mars 1835
LaChine	SS. Anges Gardiens.	1722
Lacolle	St. Bernard	10 Août 1860	29 Nov. 1860
Lac des 2 Montagnes.	Annociation B.V.M.
Lanoraie	St. Joseph	17 Sept. 1831	17 Août 1835
LaPrairie de la Mag- delaine	{ Nativité B. V. M. (Elle fut au commen- cement sous le Patro- nage de St. François- Xavier.)	1722
L'Assomption	15 Sept. 1860	29 Nov. 1860
LaValtrie	St. Antoine	22 Juin 1831	17 Août 1835
L'Epiphanie	26 Sept. 1853
Les Cèdres	St. Joseph	11 Juin 1847	12 Nov. 1847
L'Industrie	St. Charles	23 Déc. 1843	16 Juin 1845
Longueuil	St. Antoine	1722
Longue-Pointe	St. François d'Assise.	1722

vant au Bill concernant l'érection des Paroisses et les Régistres des Mariages, Baptêmes et Sépultures.

“ Toute Paroisse dans le Bas-Canada, à la desserte de laquelle un Curé a été préposé durant dix ans avant la passation du présent Acte, et dans laquelle, comme Paroisse, des Régistres ont été et sont tenus durant la même période pour l'enregistrement des Mariages, Baptêmes et Sépultures, est déclarée être et avoir existé comme Paroisse, dans ses limites reconnues, nonobstant l'absence de preuve d'érection canonique ou civile de telle Paroisse.”

Population en 1840.	Population en 1861.	Date de l'Ouverture des Régistres.	Collecte du Denier de St. Pierre, En conformité au Mandement du 19 Mars 1862.		
			4 Temps du Carême 1862.	4 Temps de la Pentecôte 1862.	4 Temps de Septembre 1862.
2160	4500	2 Janv. 1819	\$10.00	\$ 9 00	\$ 10.63
4054	2605	1er Janv. 1751	26.50	24 30½	20.00
....	1863	14 Août 1844			
3326	2550	20 Mars 1668	20.00	10.00	10.00
744	3354				
4466	2734	22 Nov. 1706	5.11	5.00	5.00
2000	2285	1736			
....	1100	7 Nov. 1858			
1600	2141	7 Janv. 1681			
2400	2024	2 Janv. 1833			
1047	1642	1er Janv. 1832	2.87½	2.25	2.00
....				
....	782	6 Janv. 1849			
510	385	4 Fév. 1858			
....	2000	1er Janv. 1862			
400	800	22 Mars 1844	5.00	3.00	2.00
1059	1000	21 Janv. 1704	21.00	16.00	10.23
900	800	14 Janv. 1786	2.00	2.00	1.00
1466	2000	1er Fév. 1832	5.00	3.85	2 00
4624	2160	23 Oct. 1784			
1264	1100	1er Août 1762	30.00	15.00	15.00
1407	1660	9 Avril 1676	15.00	17.00	15.00
....	2061	18 Nov. 1843	5.00	3.00	2.00
1000	7 Mars 1721			
1200	2150	10 Juillet 1735			
3835	3350	19 Nov. 1670	25.00	13.00	12.00
3900	3100	1er Janv. 1733	40.25	20.00	38.00
1200	1300	3 Janv. 1738	10.00	5.00	5 00
....	1413	11 Janvier 1857			
1953	2230	5 Fév. 1764	13.00	5.00	5.00
....	3540	1er Janv. 1843	10.00	10 00	10.00
3976	4258	11 Déc. 1698	30 00	34.00	69.00
874	953	6 Juin 1724	6.00	3.00	3.00

Noms.	Titulaire.	E. C.	R. Civile.
Mascouche	St. Henri	28 Juillet 1831	5 Nov. 1836
Montréal	St. Nom de Marie	1722
Ormsdown	St. Malachie	26 Mai 1858	21 Août 1858
Pointe-aux-Trembles	St. Enfant Jésus	1722
Pointe-Claire	{ St. Joachim, au- } trefois St. Fr. de S. }	1722
Rawdon	St. Patrice
Repentigny	Purification B. V. M.	1722
Rigaud	Ste. Magdeleine	4 Mai 1830
Rivière-des-Prairies.	St. Joseph	10 Avril 1834
Ste. Adèle	18 Juillet 1854
Ste. Agathe
St. Alexis	13 Fév. 1851	18 Août 1851
St. André d'Argent.	St. André
St. Anicet	26 Mai 1837
Ste. Anne-des-Plain.	Ste. Anne	14 Sept. 1829	9 Oct. 1835
Ste. Anne du B. de l'I.	Ste. Anne, autr. S. Louis.	28 Oct. 1831
St. Antoine Abbé	18 Juillet 1854	8 Juin 1860
St. Augustin	18 Août 1840	24 Janv. 1844
St. Barthélemi	1er Mai 1829	17 Août 1835
Ste. Béatrix	7 Nov. 1861
St. Benoit	9 Mai 1834
St. Bruno	4 Août 1842	2 Avril 1853
St. Calixte
St. Canut	27 Fév. 1857	9 Juin 1857
Ste. Cécile	1er Fév. 1855	1er Mai 1855
St. Clet	24 Sept. 1849
St. Colomban
St. Constant	23 Oct. 1841	16 Août 1842
St. Cuthbert	16 Sept 1845	9 Fév. 1846
St. Cyprien	25 Mai 1832	2 Juillet 1835
St. Edouard	20 Nov. 1829	10 Juillet 1835
Ste. Elizabeth	16 Mai 1848
St. Esprit	3 Juillet 1829	16 Déc. 1835
St. Eustache	15 Nov. 1825
St. Félix de Valois	14 Nov. 1840
St. François de Sales.	20 Sept. 1821	3 Mars 1822
Ste. Geneviève	8 Avril 1834	10 Juillet 1843
S. Hermas	12 Mai 1834
St. Hubert	15 Oct. 1862
St. Isidore	4 Mai 1836	16 Août 1842
St. Jacques de l'Ach.	St. Jacques le Majeur.	2 Août 1831	17 Août 1835
St. Jacques le Mineur	26 Nov. 1834	8 Fév. 1856
St. Janvier	29 Déc. 1845	26 Mai 1846
St. Jean Dorchester.	St. Jean l'Evangeliste	9 Sept. 1831	27 Août 1835
St. Jean de Matha	9 Sept. 1852
St. Jean-Chrysost	10 Juin 1858	5 Août 1858
St. Jérôme	15 Nov. 1834
St. Joseph du Lac	Patronage de St. Jos.	4 Oct. 1853	9 Juin 1856
Ste. Julie	27 Nov. 1850	6 Mai 1851
Ste. Julienne	14 Nov. 1848
Ste. Justine	28 Sept. 1858
St. Laurent	1722
St. Liguori	16 Mars 1853

Pop. 1840	Pop. 1861	Régistres.	Denier de St. Pierre.		
			Carême 1862.	Pentecôte 1862.	Septembre 1862.
2598	2420	29 Déc. 1750	\$16.00	\$10.00	\$10.00
25681	74098	28 Avril 1642	2.355.60½	740.07½	593.62½
....	509	12 Juillet 1857			
1194	1300	3 Oct. 1674	11.96	8.77	12.18
1694	1500	16 Oct. 1713	15.75	5.00	5.00
1339	560	26 Mars 1837			
1703	735	8 Déc. 1679			
2536	3000	3 Janv. 1802			
1000	1032	3 Oct. 1687			
....	1245				
....	1100	21 Juillet 1861			
....	1400	29 Mai 1852	6.00	3.00	3.00
903	1900	1er Juillet 1833			
2075	2300	2 Janv. 1833			
1786	1800	30 Sept. 1788			
760	1124	5 Déc. 1703	15.00	5.00	5.00
....	1500	4 Janv. 1860			
2660	1991	1er Oct. 1838	5.00	4.00	2.00
1615	2357	4 Sept. 1828	6.00	4.00	2.00
....	732	6 Oct. 1861			
3300	1928	9 Nov. 1799	5.00	4.00	2.00
....	1660	20 Nov. 1843			
....	1595	7 Janv. 1854			
....	3000	15 Janv. 1858			
....	1400	5 Mars 1851	2.00	1.00	1.00
750	881	6 Janv. 1837	7.00	5.35	2.00
3617	2091	14 Mars 1752	20.00	10.00	10.00
2800	3000	30 Sept. 1770	43.67	20.00	20.00
5832	3628	1er Janv. 1823	15.00	10.00	16.00
2400	2000	13 Oct. 1833			
3178	3000	1er Janv. 1802	10.00	5.00	5.00
2454	1623	3 Janv. 1808			
3000	3898	15 Janv. 1769	9.00	5.00	5.00
1500	2800	8 Janv. 1843			
....	1000	6 Mars 1847	6.00	4.00	3.00
2000	1920	20 Janv. 1741	20.00	13.00	20.00
1947	1600	4 Janv. 1837	2.47½		
2000	2150	23 Nov. 1833	38.27½	24.00	20.00
0400	3000	27 Nov. 1774	5.37	5.00	5.00
4401	2092	11 Avril 1840			
....	1436	6 Janv. 1846	6.00	4.00	2.00
2032	4042	29 Oct. 1828	22.50	20.00	20.00
....	1239	17 Fév. 1855			
1028	3257	10 Juin 1838			
2360	5000	23 Janv. 1837	25.85	20.00	20.00
....	1234	7 Oct. 1855			
....	1265	31 Déc. 1851	1.00	1.00	1.00
....	1234	18 Avril 1849			
2300	2300	4 Oct. 1720	5.00	5.00	5.00
	1398	4 Janv. 1853			

Noms.	Titulaire.	E. C.	R. Civile.
St. Lin	12 Nov. 1828	5 Nov. 1836
St. Louis de Gonz.	30 Déc. 1851	28 Janv. 1853
St. Luc	9 Mai 1832	2 Juillet 1835
Ste. Marthe	27 Sept. 1846	12 Mars 1857
St. Martin	3 Juin 1841	16 Août 1842
Ste. Martine	15 Août 1829	10 Juillet 1835
St. Michel de la Pig	Apparition de St. Mic	15 Juin 1853
St. Norbert	8 Août 1848	17 Janv. 1853
St. Paul	Convers. de St. Paul.	4 Juillet 1831	27 Août 1835
St. Paul l'Ermite	29 Nov. 1856	20 Fév. 1857
St. Philippe	1er Juin 1841	5 Oct. 1844
Ste. Philomène	7 Déc. 1842	21 Oct. 1844
St. Placide	10 Oct. 1848
St. Polycarpe	12 Juin 1830
St. Régis	St. Jean Franç. Régis.
St. Rémi	3 Juin 1828	10 Juillet 1835
St. Roch de l'Achig.	St Roch	12 Janv 1832	16 Août 1842
Ste. Rose	25 Fév. 1841	2 Oct. 1843
St. Sauveur	6 Fév. 1854
Ste. Scholastique	10 Mai 1834
Ste. Sophie	8 Mars 1862	4 Juin 1862
St. Stanislas Kostka.	23 Nov. 1853	29 Déc. 1854
St. Sulpice	12 Sept. 1831
St. Téléphore	27 Sept. 1858
Ste. Thérèse	14 Nov. 1825	5 Nov. 1836
St. Thomas	12 Oct. 1839	4 Fév. 1853
St. Timothée	18 Juillet 1829	2 Juillet 1835
St. Urbain	30 Oct. 1848
St. Valentin	9 Mai 1832	11 Juin 1835
St. Vincent de Paul.	25 Nov. 1841
St. Zotique	7 Mars 1849	4 Juin 1849
Sault-au-Récollet...	Visitation B. V. M. ...	5 Nov. 1845	7 Janv. 1846
Sault St. Louis	St. François-Xavier.
Sherrington	St. Patrice	20 Nov. 1848
Terbonne	St. Louis	28 Mars 1835
Varennes	Ste. Anne	1722
Vaudreuil	St. Michel	23 Fév. 1830
Verchères	St. François-Xavier.	28 Nov. 1832

Pop. 1840	Pop. 1861	Régistres.	Denier de St. Pierre.		
			Carême 1862.	Pentecôte 1862.	Septembre 1862.
2250	2750	4 Janv. 1835	\$ 6.00	\$ 2.00	\$ 2.00
....	3255	20 Nov. 1846			
936	1008	5 Nov. 1801			
....	3000	18 Janv. 1844	16.00	5.00	5.00
3388	4096	31 Mars 1774			
3358	2600	14 Janv. 1823			
....	2050	7 Mars 1854			
....	1400	14 Janv. 1847	2.00	1.80	1.00
3000	1972	18 Sept. 1786	26.52½	10.00	10.00
....	881	6 Juin 1859	4.00	16.85	13.00
....	2887	21 Oct. 1753			
1368	1590	9 Janv. 1840			
....	1171	7 Janv. 1850	2.00	2.00	2.00
3072	5000	9 Nov. 1818	5.00	3.00	2.00
300	390	31 Janv. 1762	6.00	4.00	4.00
2114	2980	23 Nov. 1830			
2664	2784	14 Janv. 1787			
2580	2450	11 Déc. 1745			
....	1800	29 Sept. 1853			
4395	4000	13.60	10.00	10.00
....	1000	13 Sept. 1851			
....	1300	19 Déc. 1850			
800	1000	21 Sept. 1706			
3000	2614	14 Nov. 1789	50.00	25.00	25.00
1500	1723	6 Janv. 1841	8.00	4.00	3.00
2116	2200	8 Janv. 1823			
....	1886	3 Nov. 1852	10.00	5.00	5.00
2000	2700	28 Mai 1830	4.00	3.00	4.25
2115	2525	27 Oct. 1743			
....	1700	11 Avril 1852			
1845	2350	8 Janv. 1736	176.50	22.47½	12.08
900	1600	1er Mars 1735	10.00	10.00	6.00
1205	1300	7 Oct. 1853			
1810	2878	19 Août 1727	50.00	25.00	25.00
3931	3315	18 Déc. 1693	49.00	25.40	14.40
3000	2700	5 Sept. 1773	10.00	5.00	5.00
3180	3364	13 Juin 1724	30.25	10.00	10.00

Nécrologie.

R. P. Joseph Grimot, S. J., décédé au Noviciat du Sault-au-Récollet, le 16 Mars 1862, à l'âge de 53 ans, 5 mois et 25 jours.

M. Jacques-Edmond Leblond, décédé à Rome le 12 Mai 1862, âgé de 38 ans et 5 mois, et dans sa 15^{me} année de Prêtrise ; son corps repose dans l'Eglise de Ste. Marie *supra Minervam*. Il était membre de la Caisse Ecclésiastique de St. Jacques et de la Société d'une Messe.

M. François-Xavier Demers, Vicaire-Général et Curé de St. Denis, Diocèse de St. Hyacinthe, décédé le 14 Mai 1862, âgé de 71 ans et dans sa 48^{me} année de Prêtrise. M. Demers était Vicaire-Général du Diocèse de Montréal et Chanoine Honoraire de la Cathédrale.

M. Pierre Mercure, décédé à la Longue-Pointe, le 1 Juin 1862, dans sa 40^{me} année de Prêtrise. Il était de la Société d'une Messe et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

M. Joseph-Lucien Gariépy, Curé de St. Anicet, décédé à l'Hospice St. Joseph de cette ville, le 5 Juin 1862, âgé de 33 ans et dans sa 8^{me} année de Prêtrise. Il était de la Caisse et d'une Messe.

M. Charles-Thomas Caron, en dernier lieu Curé de Châteauguay, décédé à St. Vincent de Paul, le 30 Juillet 1862, dans la 67^{me} année de son âge et dans sa 40^{me} année de Prêtrise. Il était de la Caisse et d'une Messe.

M. Pierre Bédard, Curé de St. Rémi, décédé le 31 Août 1862, dans la 64^{me} année de son âge et sa 38^{me} année de Prêtrise. Il était de la Caisse, de la Société de 3 Messes et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

M. Antoine Thibaudier, Prêtre de la Congrégation de St. Viateur, décédé subitement à l'Industrie, le 23 Novembre 1862, âgé de 47 ans et dans sa 18^{me} année de Prêtrise.

MONUMENT

A LA MÉMOIRE DE

MONSIEUR J. J. LARTIGUE, PREMIER EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Plusieurs personnes ayant témoigné le désir de savoir si l'on avait renoncé au projet d'élever un monument à la mémoire de Mgr. Lartigue, l'Association formée pour cela s'empresse de répondre qu'elle est bien loin d'avoir abandonné une idée qui avait été accueillie si favorablement par toutes les classes de la société ; et pour preuve, nous devons dire qu'elle a fait part de ce projet à un des Artistes les plus distingués de Rome, M. le Chevalier Benzoni. Cet artiste célèbre, dont plusieurs de nos compatriotes ont visité les ateliers et admiré les ouvrages, a envoyé le dessin d'un monument tel qu'il convient d'en élever un à la mémoire de celui que nous voulons honorer. L'Evêque y est représenté agenouillé sur son tombeau ; la statue aurait 5 pieds et 8 pouces, en marbre de Carrare de la première qualité ; le tombeau et les autres parties du monument seraient de marbre de seconde qualité ; le tout formerait une hauteur de 10 pieds et 6 pouces.

Cet artiste demanderait plusieurs années pour l'exécuter, afin de lui donner la plus grande perfection dans le fini. M. Benzoni, qui désire ardemment se faire connaître en Canada, par l'exécution de cet ouvrage, a réduit ses prix le plus possible, et toutefois il ne pourrait pas demander moins que \$4,000, qui lui seraient données en quatre paiemens égaux de \$1,000 par année. A nous maintenant de voir si nos finances peuvent nous permettre d'espérer voir un jour un *Chef-d'œuvre* dans notre ville. Le nombre des souscripteurs s'élève aujourd'hui à 689, et la recette à \$950. Quoique l'on n'ait demandé qu'une piastre pour souscription, l'état de notre recette fait voir que quelques personnes ont donné davantage ; et cet excédant est dû aussi aux intérêts produits par cet argent qui était placé à rente à mesure qu'il entrait. Quelle que modique que soit cette somme, comparée à celle demandée pour l'exécution de notre monument, il nous est néanmoins permis d'espérer que nous réussirons avec le temps et la patience à atteindre notre but. Nous allons donc nous remettre à l'œuvre, soutenus surtout par la promesse que beaucoup de personnes nous ont faite d'ajouter de grand cœur à la souscription que nous leur avons demandée d'abord, si cela était nécessaire pour accomplir notre projet. Nous faisons donc appel aujourd'hui à leurs généreuses dispositions, pendant que nous allons nous adresser à ceux qui ne nous ont point encore favorisés de leur patronage.

On recevra avec reconnaissance à l'Evêché de Montréal les anciens Almanachs, Ordo, Calendriers, Souvenirs de Retraite Pastorale, etc. Beaucoup de ces divers Documents avaient été recueillis avec soin, et ils ont été détruits par l'incendie du 8 Juillet 1852.
